



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8306^e séance

Mardi 10 juillet 2018, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M^{me} Wallström (Suède)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M ^{me} Cordova Soría
Chine	M. Yao Shaojun
Côte d'Ivoire	M. Djédjé
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Haley
Éthiopie	M ^{me} Guadey
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M. Delattre
Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
Kazakhstan	M. Umarov
Koweït	M. Alotaibi
Pays-Bas	M. Van Oosterom
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M. Radomski
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce

Ordre du jour

Paix et sécurité en Afrique

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Paix et sécurité en Afrique

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Tchad à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Bineta Diop, Envoyée spéciale du Président de la Commission de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je tiens à saluer chaleureusement la Vice-Secrétaire générale, S. E. M^{me} Amina Mohammed, à qui je donne maintenant la parole.

La Vice-Secrétaire générale (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Présidente du Conseil de sécurité d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui sur les femmes et la paix et la sécurité dans le Sahel, ainsi que la Suède du rôle de chef de file qu'elle joue sur cette question durant son mandat au Conseil de sécurité.

Hier, je suis rentrée d'une mission conjointe Nations Unies-Union africaine dans trois pays, à savoir le Soudan du Sud, le Niger et le Tchad. Cette mission était la deuxième du genre, après la visite de haut niveau effectuée l'année dernière au Nigéria et en République démocratique du Congo. Lorsque, à l'époque, j'ai fait rapport au Conseil de sécurité (voir S/PV.8022), ce qui a été le premier exposé au Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité en lien avec la situation spécifique d'un pays, les membres du Conseil ont demandé que d'autres visites de ce type soient organisées, et je suis heureuse de faire savoir que nous avons répondu à cette demande. Je tiens à remercier la population et les Gouvernements sud-soudanais, tchadien et nigérien.

Au Niger et au Tchad, nous avons été rejoints par la Ministre des affaires étrangères Wallström, en sa qualité de Présidente du Conseil de sécurité pour le mois de juillet. À diverses étapes de la visite, nous avons également été rejoints par d'éminents collègues des Nations Unies, notamment la Secrétaire générale adjointe chargée d'ONU-Femmes et la Directrice

exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population, la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit et son Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs, ainsi que par des représentants du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et de l'initiative Énergie durable pour tous. Nous avons également été rejoints par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et le Conseiller spécial pour le Sahel. J'ai été très fière d'être à la tête d'une délégation composée majoritairement de femmes.

Notre objectif était de souligner les questions concernant les femmes et la paix et la sécurité, ainsi que le développement. Tout au long de notre visite, nous avons rencontré des femmes dirigeantes de la société civile, représentantes de la communauté et chefs traditionnels et religieux. Nous nous sommes rendus sur le site de nombreux projets de développement, et nous avons ensuite rencontré les autorités locales, des hauts responsables du Gouvernement et des chefs d'État pour discuter des principales difficultés et possibilités existantes, ainsi que pour faire entendre les voix des femmes et transmettre les messages que nous avons entendus. Quatre questions ont eu un écho particulièrement fort.

La première portait sur la nécessité de remédier au lourd tribut que les femmes et les filles paient pour les conflits. Cette nécessité a été particulièrement évidente au Soudan du Sud, où nous avons rendu visite à des femmes dans des sites de protection des civils, qui ont parlé des violences auxquelles elles sont confrontées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des camps. Cela a également été confirmé par les récits de femmes dans les zones rurales du Tchad, où la présence de Boko Haram a causé l'insécurité, la perte de membres de la famille et l'utilisation accrue de femmes kamikazes.

Deuxièmement, nous avons entendu l'appel universel et de plus en plus frustré des femmes qui exigent une inclusion, une représentation et une participation accrues dans tous les domaines de la société. Elles exigent une participation accrue à la prise de décisions. À Djouba au Soudan du Sud, à Addis-Abeba et à Khartoum, elles ont demandé à faire entendre leur voix dans le processus de paix. Au Tchad et au Niger, elles ont préconisé la mise en œuvre d'une loi imposant un quota pour leur participation à la vie politique, ainsi que la reconnaissance de leur rôle dans l'économie et dans la prévention de l'extrémisme violent.

Il est également impératif qu'elles soient mieux représentées au niveau communautaire. Les femmes chefs religieux que nous avons rencontrées au Tchad sont une voix très puissante contre l'inégalité entre les sexes et contre les attaques commises contre les droits des femmes, qui sont une composante essentielle de la stratégie et de l'identité des groupes terroristes. En enseignant le Coran, elles envoient le message selon lequel le Coran et l'islam concernent aussi bien les femmes que les hommes et selon lequel l'islam est une religion de paix.

Les femmes veulent également participer davantage à l'économie. Dans la région de Bol, dans le bassin du lac Tchad, nous avons vu les rôles multiples que les femmes pêcheurs jouaient dans le maintien des moyens de subsistance en l'absence des hommes qui ont été tués et dans le renforcement de la résilience des communautés, face à la dégradation de l'environnement et à l'insécurité causée par l'insurrection de Boko Haram. Ces modèles, s'ils sont reproduits à plus grande échelle, ont le potentiel de générer des dividendes économiques pour le pays. Nous avons rappelé aux dirigeants que l'inclusion n'est pas une question qui concerne les femmes; il s'agit plutôt d'une question qui concerne l'ensemble de la société.

Troisièmement, il est évident qu'il faut empêcher les pays en situation de fragilité aujourd'hui de devenir des États déliquescents demain. Le Tchad et le Niger font face à des problèmes dont ils ne sont en grande partie pas responsables, notamment l'insécurité née à l'extérieur de leurs frontières et les changements climatiques, qui ne respectent aucune frontière. Malgré leurs propres difficultés, ils figurent parmi les pays les plus généreux au monde en ce qui concerne l'accueil des réfugiés. Mais les conséquences sur leurs économies et leurs aspirations en matière de développement sont sérieuses. Le Président du Niger, par exemple, nous a présenté son plan de renouveau, élaboré pour répondre aux besoins fondamentaux de la population du pays, mais l'exécution en est entravée par la chute des prix de l'uranium et du pétrole et par les dépenses liées à la sécurité. La sécurité a donc un prix; et trop souvent, elle est assurée au détriment du développement.

Dans ce contexte, il est essentiel que nous fassions tous un pas en avant, c'est-à-dire que nous augmentions d'urgence notre appui budgétaire au développement dans ces pays et dans d'autres pays fragiles. C'est une question, d'abord et avant tout, de dignité humaine. Mais c'est également une question de paix et de sécurité.

L'investissement dans le développement doit être porteur de changement : il doit appuyer des projets à plus grande échelle et intégrés, tels que ceux que nous avons vus au Niger lorsque nous avons pris connaissance du programme des Nations Unies pour la santé, la nutrition, l'agriculture, l'eau et l'assainissement, ainsi que l'autonomisation des femmes, en tenant compte du contexte des changements climatiques. Je suis convaincue que les réformes que nous menons au sein de l'Organisation des Nations Unies fourniront l'espace nécessaire pour mener à plus grande échelle les interventions de ce type.

Avec les conflits d'aujourd'hui, qui sont plus nombreux et complexes, il importe plus que jamais de trouver la voie qui mène à la consolidation de la paix et au développement durable pour tous. Dans les trois pays où nous nous sommes rendus, il est évident que les femmes peuvent être les agents d'une approche nouvelle et nécessaire - d'une nouvelle conception, d'un nouveau paradigme.

Au cours de notre visite, nous avons senti un besoin de plus en plus urgent de mettre en œuvre les politiques, cadres et programmes que nous avons élaborés. Depuis 18 ans, le Conseil de sécurité examine le point de l'ordre du jour sur les femmes et la paix et la sécurité dans ses débats thématiques annuels. Une fois par an, nous affirmons que l'égalité des sexes est le fondement de la stabilité et de la paix. Mais nous avons rarement été au-delà des principes. Nous pensons que l'heure est à présent venue de passer des cadres à l'action. Investir dans la paix maintenant, dans cette région, apportera des dividendes mondiaux durables pour tous.

Avec la résolution 1325 (2000) et les sept résolutions qui s'appuient sur elle, nous disposons des engagements nécessaires. Nous disposons d'instruments tels qu'une Stratégie intégrée réajustée des Nations Unies pour le Sahel. Nous devons désormais donner vie à ces instruments et à ces engagements, tout en encourageant une meilleure harmonisation entre le Plan des Nations Unies d'appui au Sahel, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Agenda 2063 et, plus important encore, les programmes nationaux.

Le coût de l'inaction est élevé. La pauvreté, la faiblesse des institutions et l'inégalité entre les sexes, y compris des pratiques odieuses comme les mariages d'enfants, créent un terreau fertile pour l'extrémisme. Je remercie encore une fois les membres du Conseil d'appuyer ces missions conjointes qui, je crois, aident

beaucoup à promouvoir l'action du Conseil. Nous nous réjouissons à la perspective d'œuvrer de concert pour tirer dûment les enseignements qui permettront à tous de vivre en paix, en sécurité et dans l'égalité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie la Vice-Secrétaire générale de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Diop.

M^{me} Diop : Permettez-moi de joindre ma voix à celle de M^{me} Amina Mohammed pour féliciter la Ministre des affaires étrangères de la Suède à l'occasion de l'accession de son pays à la présidence du Conseil de sécurité. Je lui souhaite plein succès dans son mandat.

Je souhaiterais également saisir cette occasion pour remercier S. E. M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, qui a appuyé sans hésiter la mission tripartite des Nations Unies, de l'Union africaine et de la Suède que nous venons de conclure sous le leadership de M^{me} Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations-Unies et la participation effective de M^{me} Wallström.

Cette mission constitue le socle de notre réunion d'information de ce matin. Elle s'inscrit dans l'esprit de l'appel à l'action du réseau des femmes leaders africaines, le Réseau des femmes d'influence en Afrique, un mouvement de femmes œuvrant dans tous les secteurs de la société, y compris parmi les jeunes et les femmes dans le milieu rural, qui vise à mobiliser pour la transformation de l'Afrique, et ainsi contribuer à la réalisation d'une Afrique prospère et en paix avec elle-même. Ce réseau est soutenu par l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine à travers le Bureau de l'Envoyée spéciale et ONU-Femmes, mais il bénéficie également de l'appui de la République fédérale d'Allemagne.

Il est souvent dit qu'il n'y a pas de paix et de sécurité sans développement, et pas de développement sans paix. Mais il faut également dire qu'il n'y aura pas de paix, de sécurité et de développement sans l'implication effective des femmes. S'il y avait encore nécessité de le démontrer, la mission de solidarité que nous venons d'effectuer au Soudan du Sud, au Tchad et au Niger a mis en exergue des réalités poignantes de femmes et de filles qui subissent les effets de la privation résultant des efforts consentis par les États en faveur de la sécurité militaire pour combattre la radicalisation et l'extrémisme violent.

Comme le Conseil le sait, la région du lac Tchad et la région du Sahel sont frappées de plein fouet par les extrémistes de Boko Haram et autres groupes radicalisés. Face cette menace qui peut aller jusqu'à mettre en péril un État, tel que le Mali que nous connaissons, les États de la région se sont mobilisés pour combattre ce mal qui frappe aveuglément au-delà des frontières. Pour ces États, dont les moyens sont déjà dans la fourchette des revenus mondiaux les plus bas, ces efforts ont des répercussions sur les investissements dans les structures sociales, avec pour conséquence une faiblesse des réponses aux attentes des populations. Dans la région du lac Tchad, les succès enregistrés contre Boko Haram ont ramené beaucoup de jeunes qui, se retrouvant malheureusement sans emploi, se sentent délaissés et demeurent ainsi des proies faciles au retour dans les groupes radicalisés.

Au Niger, nous avons vu les effets dévastateurs de la pauvreté et le manque d'opportunités des familles et leur impact sur les jeunes, et en particulier sur les jeunes femmes, que dis-je, sur les fillettes qui sont mariées précocement avec comme conséquence des traumatismes de leurs corps et de leur esprit. J'ai parcouru pendant longtemps, des années durant, les zones de conflits. J'y ai vu les atrocités commises par des groupes armés, des filles violées ainsi que des garçons en bas âge. Néanmoins, dans la région que nous venons de visiter, j'ai été particulièrement touchée par le mariage précoce des filles, avec pour conséquence des corps complètement meurtris par des fistules, et qui sont ostracisées, stigmatisées et abandonnées à elles-mêmes. La seule clinique disponible dans toutes ces régions, où la majorité de ces populations sont des femmes, et encore où la majorité sont des enfants de moins de 18 ans, n'avait qu'un seul médecin pour réparer les corps de ces jeunes filles. Il est vrai que la pratique des mariages précoces existait avant l'essor de la radicalisation, mais l'exacerbation de la pauvreté parmi les familles déplacées par les conflits semble les pousser à donner leurs filles en mariage à un âge précoce, avec comme conséquences des filles qui donnent naissance beaucoup trop tôt et qui sont meurtries dans leur corps et dans leur esprit. Elles sont abandonnées par la société. N'est-ce pas là une recette pour les tourner vers la radicalisation et l'instrumentalisation vers l'extrémisme violent?

À côté de cette réalité troublante et des effets des conflits sur les femmes et les jeunes, notre mission a également pu apprécier la résilience des femmes et leur détermination à contribuer à la recherche de solutions. Au Tchad, des femmes religieuses, comme l'a dit M^{me} Amina Mohammed, ont partagé avec nous

leurs stratégies novatrices au niveau des communautés pour prévenir la radicalisation des jeunes et faire face aux menaces des groupes armés, tels que Boko Haram. Elles nous ont dit focaliser leurs efforts sur l'éducation des enfants et surtout des jeunes filles devenues agentes actives de l'extrémisme violent, afin de leur transmettre une interprétation inclusive du Coran en vue de promouvoir un dialogue pour la paix. Nous allons soutenir le Tchad pour la mise en place de son Plan d'action national sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, et inclure la perspective de la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent à travers la question genre.

Au niveau du Niger, les femmes utilisent le Plan d'action national sur la résolution 1325 (2000) pour se faire entendre dans les processus de prise de décision sur la paix, la sécurité et le développement. Les femmes sont certes victimes de violences, soit liées directement aux conflits, soit victimes des pratiques exacerbées par des conflits. Les femmes sont aussi des agents d'initiatives pour répondre aux défis posés. Les efforts de ces femmes des communautés montrent que la réponse aux défis sécuritaires auxquels font face les régions que nous venons de visiter, passe par un investissement dans le développement de l'être humain pour prévenir la radicalisation et l'extrémisme qui frappent le Sahel. Ces femmes ont souligné l'importance d'investir dans l'éducation, ainsi que le besoin de renforcer les capacités des femmes et des jeunes avec la création d'emplois. Elles ont appelé à une présence plus soutenue de l'État et de la communauté internationale pour subvenir aux besoins primaires - soins, eau et nourriture - dont l'absence est aussi utilisée par les groupes extrémistes pour acquérir certaines franges de la population à leur cause. En effet, il vaut mieux prévenir que guérir.

Dans le même registre, je salue certainement le leadership du Sénégal, qui a conduit avec succès le tout premier débat du Conseil de sécurité consacré à la thématique « Eau, paix et sécurité » en novembre 2016 (voir S/PV.7818). Notre mission Union africaine-Nations Unies souhaite bien confirmer, si encore le fallait-il, les rôles clefs de l'eau dans la société.

Je profite de cette tribune pour saluer les efforts consentis par le Tchad et le Niger dans la lutte contre l'extrémisme violent qui, comme décrit plus haut, conduit les régions affectées à l'exclusion et à la pauvreté, facteurs qui ne font qu'engranger le cycle de la violence. Il est important que ces efforts soient soutenus par la communauté internationale, en accord avec le Chapitre

VII de la Charte des Nations Unies, surtout pour éviter une sécurisation des systèmes qui se fait au détriment des besoins de la population. Certes, des initiatives existent telles que la plateforme de coordination des stratégies relatives au Sahel, qui permet de réunir la majorité des acteurs au profit des pays et communautés du Sahel, de mobiliser des ressources et de définir les priorités régionales. L'Union africaine a également défini une stratégie pour la région du Sahel, adoptée par le Conseil de paix et de sécurité. Nous venons également d'adopter et d'articuler un autre programme, en collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et les pays du bassin du lac Tchad, qui permet de renforcer les capacités de la Force multinationale mixte. Cependant, les moyens restent limités et continuent d'aller davantage aux actions militaires qu'à la couverture des besoins des populations.

Avant de conclure mon propos, je souhaite partager quelques recommandations qui me paraissent d'importance et qui ressortent de notre visite dans la région du Sahel.

Premièrement, la lutte pour la sécurité dans les pays affectés passe par une réponse aux besoins des populations, notamment les femmes et les jeunes, qui sont certes victimes, mais qui ont aussi démontré leur volonté de faire face aux défis rencontrés. Ils ne peuvent néanmoins le faire seuls. Je lance un appel à une aide accrue de la communauté internationale.

Deuxièmement, la prévention s'impose, notamment dans des investissements conséquents dans l'éducation, la gestion des ressources naturelles telles que l'eau, la création d'emplois, la protection des femmes et des jeunes filles et la promotion de leur rôle et de leur leadership dans la recherche de la paix.

Les femmes doivent être premières partenaires de choix. Chaque femme doit être outillée pour pouvoir dire « non » aux conflits, mais également aux mariages précoces et à l'extrémisme. Elle doit être capable de lire le Coran et de transmettre le message de paix qui en découle à ses propres enfants. Je me réjouis du fait que les dirigeants politiques que nous avons rencontrés nous ont assurés de leur engagement à faire des femmes et de la jeunesse des éléments moteurs de la transformation politique et économique de leurs nations. En effet, les efforts pour la paix et la sécurité ne seront réussis que lorsque nous agirons fermement en défendant le lien entre la paix, la sécurité et le développement et en intégrant la perspective d'égalité des sexes à nos instruments de prévention et de règlement des conflits.

C'est ce que les femmes et les populations africaines attendent du Conseil.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Diop de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères de la Suède.

Hier matin, la Vice-Secrétaire générale, l'Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité et moi-même sommes arrivées à New York en provenance du Niger. J'ai eu le privilège de me joindre à Amina et Binta durant cette mission conjointe de haut niveau axée sur la question des femmes, de la paix et de la sécurité au Sahel. J'ai également le plaisir d'accueillir mes compagnes de voyage à la présente séance. À leur instar, je tiens à remercier les Gouvernements nigérien et tchadien de leur généreuse hospitalité, ainsi que les femmes et hommes exemplaires que nous avons rencontrés durant notre mission d'avoir partagé leurs histoires avec nous.

Je voudrais faire trois observations suite à notre mission : premièrement, sur les problèmes d'ensemble dans la région; deuxièmement, sur la manière dont nous devons aborder la nature interconnectée de ces problèmes; et troisièmement, pour souligner qu'il ne s'agit pas d'une question relative aux femmes, mais d'une question de paix et de sécurité.

Les pays que nous avons visités et la région du Sahel oscillent entre espoir et désespoir, espoir car le Sahel est doté de ressources humaines, culturelles et naturelles abondantes – par exemple, l'énergie solaire, qui représente un énorme capital de croissance rapide. C'est également la région la plus jeune au monde, 64,5 % de la population ayant moins de 25 ans.

Notre espoir a également été inspiré par les femmes et les filles que nous avons rencontrées, qui ont évolué du statut de victimes à celui de survivantes puis d'agents de changement; par les jeunes, qui envisagent l'avenir avec confiance en dépit des conditions difficiles dans lesquelles ils vivent; et par la société civile dynamique et déterminée qui s'efforce d'améliorer la vie des hommes, des femmes, des filles et des garçons dans toute la région. Les Gouvernements tchadien et nigérien nous ont également informées de leurs efforts, entrepris en collaboration avec d'autres pays de la région, visant à promouvoir la stabilité régionale et à lutter contre le terrorisme, notamment par l'intermédiaire de la Force multinationale mixte et de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel.

Cependant, le désespoir est également présent du fait du sous-développement chronique, du terrorisme et de l'extrémisme violent, de l'absence de respect des droits de l'homme et des effets néfastes des changements climatiques. Vingt-quatre millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, et l'insécurité croissante aggrave les vulnérabilités. Aujourd'hui, les budgets nationaux sont utilisés pour financer les mesures de sécurité, comme nous l'avons déjà entendu, ce qui limite les fonds disponibles dans les domaines de l'éducation et de la santé. Ces problèmes touchent les femmes et les hommes, les garçons et les filles différemment. Les femmes supportent souvent un fardeau disproportionné.

Dans la région du lac Tchad, où les populations sont déjà confrontées à une crise alimentaire et nutritionnelle, on nous a expliqué que le rétrécissement du lac et l'insécurité croissante ont de graves conséquences pour les populations qui subviennent traditionnellement à leurs besoins grâce à la pêche. Cependant, les femmes apprennent maintenant à pêcher. Elles ont expliqué qu'avant les poissons étaient trop gros et que les hommes pêchaient, mais que maintenant les poissons sont plus petits et qu'elles peuvent pêcher. Les pêcheuses que nous avons rencontrées à Bol nous ont expliqué qu'elles ne souhaitaient que trois choses : de plus grands bateaux, des filets de meilleure qualité et ne pas être violées. Cette demande simple illustre les conditions dans lesquelles elles vivent, marquées par la pauvreté et la violence sexuelle et sexiste.

Au Tchad et au Niger, nous avons rencontré des représentants de la société civile qui ont décrit des problèmes tels que le manque de candidate à des fonctions publiques, l'inadéquation des soins de santé et les difficultés à garantir l'éducation des filles. Au Niger, nous avons entendu que trois filles sur quatre seront mariées avant d'avoir 18 ans, ce qui a des conséquences dévastatrices, comme l'a déjà souligné M^{me} Diop. Nous avons rencontré des dirigeantes religieuses et abordé la question des mesures visant à prévenir la radicalisation et à éliminer la pratique du mariage des enfants. Nous avons été encouragées par le fait que dans les deux pays, les femmes créent des réseaux pour lutter contre les problèmes auxquels elles sont confrontées, notamment en matière de santé et de droits sexuels et procréatifs et d'accès aux services sociaux de base.

Deuxièmement, cette mission conjointe a porté sur tous les aspects des travaux de l'ONU – paix et sécurité, droits de l'homme, aide humanitaire et développement. Il m'a une fois de plus semblé évident, durant notre

mission, que ces domaines d'action se chevauchent. Les nombreux problèmes au Sahel ne doivent pas être abordés séparément, mais plutôt dans le cadre de stratégies politiques conjointes et d'interventions intégrées.

La Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et son plan d'appui sont des outils essentiels dont nous disposons pour réaliser les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes représentent une des cinq priorités clefs de la Stratégie. Nous ne devons épargner aucun effort pour garantir sa mise en œuvre. Nous devons élargir les choix et les possibilités offerts aux femmes dès le plus jeune âge. Cela signifie qu'il faut garantir l'éducation des filles, lutter contre les normes traditionnelles restrictives et les normes sociales qui y sont liées, et lutter contre la pauvreté. Il faut pour cela revenir à l'essentiel, en commençant par les domaines où nous pouvons apporter une contribution.

Pourtant, les ressources disponibles pour lutter efficacement contre les problèmes qui touchent la région sont largement insuffisantes. Nous devons redoubler d'efforts pour mobiliser l'appui et renforcer les capacités nationales afin de lutter contre les inégalités, de combattre l'impunité, de créer des moyens de subsistance durables et d'autonomiser et d'éduquer les femmes et les filles. L'aide doit tenir compte des disparités entre les sexes et du fait que les hommes et les femmes ne se trouvent pas dans la même situation, et elle doit promouvoir l'égalité.

Troisièmement, notre visite a également mis en lumière le fait que tous ces problèmes, pris ensemble, ne constituent pas simplement une question relative aux femmes, mais une question de paix et de sécurité. Dans la région du lac du Tchad, le cas de Halima nous a particulièrement émue. Halima a été mariée à l'âge de 15 ans, puis formée par Boko Haram pour devenir kamikaze. Elle a perdu ses deux jambes lorsque les gilets d'explosifs d'autres filles qui avaient été formées avec elle ont explosé au moment où elles arrivaient sur un marché très animé. Aujourd'hui, Halima est assistante juridique et très engagée dans la prévention de l'extrémisme violent, en plus d'être un symbole puissant des nombreux rôles que les femmes peuvent jouer en matière de paix et de sécurité.

Le recours accru à des femmes kamikazes - deux tiers des attentats-suicides perpétrés en 2017 l'ont été par des femmes ou des filles - illustre bien la cruauté avec laquelle les terroristes cherchent à exploiter la bonté supposée des femmes pour causer le plus de

dommages possibles aux victimes des attentats-suicides ainsi qu'à leurs familles et leurs communautés. Cette tactique a des effets désastreux étant donné le rôle des femmes en tant que piliers de la famille, de la société et de la communauté. Les sociétés courent le risque de s'effondrer, mais les femmes continuent néanmoins à se battre. Nous devons autonomiser et éduquer les filles et les femmes et mettre fin au mariage des enfants. Pour lutter contre le terrorisme, il ne fait aucun doute que nous devons adopter une démarche qui tienne compte des disparités entre les sexes et qui soit fondée sur les droits de l'homme, aussi bien dans le cadre de la prévention de la radicalisation, des opérations de lutte contre le terrorisme que de l'aide aux victimes.

Je voudrais terminer en répondant à la question de savoir pourquoi cette question concerne ceux qui sont assis autour de cette table et relève du Conseil de sécurité. Tout simplement parce que le destin des femmes est aussi notre destin. Par conséquent, que pouvons-nous et devons-nous faire? Dans deux ans, la résolution 1325 (2000) aura 20 ans. Et je voudrais lancer le défi suivant au système des Nations Unies et à tous les États Membres : d'ici à 2020, faire en sorte que les missions de maintien de la paix et les missions politiques des Nations Unies atteignent pleinement les objectifs relatifs aux femmes et la paix et la sécurité. Le Conseil de sécurité a un rôle crucial à jouer, notamment en veillant à ce que la voix des femmes soit entendue à la table des négociations de paix et dans cette salle; à ce que les mandats des missions comprennent une dimension « femmes, paix et sécurité »; à ce que les postes sexospécifiques dans les missions continuent d'être financés; à ce que les activités relatives aux femmes et la paix et la sécurité soient prioritaires et bénéficient des ressources suffisantes; et à ce que l'égalité des sexes fasse systématiquement partie des rapports et du suivi des missions.

Ce défi, nous devons aussi tous nous le lancer à nous-mêmes. Les membres peuvent compter sur la Suède pour prendre sa part de cet effort. Pour commencer, nous allons continuer de veiller à ce que les points de vue de la société civile soient entendus dans cette salle. À l'occasion du débat annuel sur la résolution 1325 (2000), nous nous engageons à accueillir un forum de la société civile. Nous nous engageons également à aider le Secrétariat à renforcer ses capacités pour que les rapports tiennent davantage compte de la problématique hommes-femmes. Ce n'est qu'ainsi que nous comprendrons pleinement les défis et que nous saurons quelles sont les réponses les plus efficaces.

Continuons d'intensifier nos efforts pour soutenir les pays du Sahel face aux problèmes dont nous débattons aujourd'hui. Je félicite l'Union africaine et l'ONU d'avoir uni leurs forces et resserré leur partenariat sur la question des femmes et la paix et la sécurité. Les missions telles que celle effectuée la semaine dernière devraient devenir des événements annuels, et chaque séance du Conseil de sécurité devrait considérer les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité comme un élément indispensable de notre travail pour mettre fin aux conflits. Je suis convaincue que s'il en était ainsi, notre mot d'ordre « Plus de femmes, plus de paix » ne tarderait pas à devenir une réalité.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux autres membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance et des exposés importants qui ont été présentés par la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Amina Mohammed, et l'Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, M^{me} Bineta Diop.

Nous saluons également votre présence, Madame la Ministre, et vous remercions pour votre précieux témoignage et vos propositions concernant cette importante mission conjointe, qui démontre l'engagement de votre pays en faveur du programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

Le Pérou demeure profondément préoccupé par la situation difficile que traverse la région du Sahel, où les femmes et les filles sont particulièrement touchées par l'insécurité alimentaire, la pauvreté, les conflits armés, l'extrémisme violent, la discrimination fondée sur le sexe et la violence sexuelle. On estime qu'une femme sur 10 âgée de 15 à 49 ans a été victime de violences sexuelles au Mali. Au Niger, les femmes et les enfants constituent la majorité des réfugiés et des personnes déplacées. Dans toute la sous-région, on observe que les femmes et les filles sont de plus en plus recrutées par les terroristes et les groupes extrémistes violents. Cette situation exige une stratégie globale et coordonnée qui s'attaque à la racine du problème, en promouvant, entre autres, l'autonomisation des femmes, l'égalité des sexes et l'accès à la justice.

Le Pérou est convaincu que la participation des femmes à la vie politique et à la prise de décisions est cruciale pour le règlement des conflits, le maintien

de la paix et la consolidation de la paix. Nous devons encourager une plus grande participation des femmes aux processus et mécanismes de mise en œuvre des accords de paix et de réconciliation. Dans le même temps, il convient de favoriser leur autonomisation par l'éducation et la création d'emploi, l'accès à la justice et la lutte contre l'impunité pour les crimes dont elles sont victimes. Il est indispensable que les victimes puissent avoir confiance dans leurs institutions nationales et que les auteurs de violences soient tenus responsables. Les femmes et les filles victimes de violences sexuelles, qui sont souvent stigmatisées et exclues de leurs communautés, doivent pouvoir compter sur des programmes de réadaptation et de réinsertion.

Il est impératif que le Conseil demeure uni sur la question du développement progressif et de la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, dans la mesure où les faits montrent que la protection des femmes et des filles pendant les conflits et, plus largement, leur autonomisation ont un impact direct sur la pérennisation de la paix. À cet égard, nous soulignons la nécessité d'encourager les travaux entre les diverses organisations de femmes et le Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et la paix et la sécurité, que le Pérou a l'honneur de coprésider avec la Suède.

Nous estimons également que le Conseil de sécurité doit collaborer avec les mécanismes régionaux impliqués dans la recherche de solutions à la crise au Sahel, tels l'Union africaine, le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, et encourager leurs travaux. Nous considérons, par exemple, qu'il est important de tenir compte de la problématique hommes-femmes dans les activités menées par la Force conjointe du G5 Sahel. De même, dans le cadre de la réforme des opérations de maintien de la paix, il convient de veiller à ce que les Casques bleus soient dûment formés à la protection des droits fondamentaux des femmes et des filles.

Nous nous félicitons que la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel accorde la priorité à ces questions, avec l'appui de l'Union africaine, afin d'améliorer la gouvernance, la sécurité et le développement dans la région. Nous insistons sur l'importance de doter la Stratégie des ressources nécessaires.

En guise de conclusion, nous tenons à souligner que les visites conjointes de l'ONU et de l'Union africaine sont des outils importants pour coordonner les efforts en faveur de la paix et de la stabilité dans la

région. Nous nous félicitons donc de la visite effectuée récemment par M^{me} Amina Mohammed et M^{me} Bineta Diop et espérons vivement qu'elle sera suivie d'autres à l'avenir.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je remercie S. E. M^{me} Margot Wallström, Ministre suédoise des affaires étrangères, d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui. C'est un plaisir de vous revoir parmi nous, Madame la Présidente.

Je voudrais également remercier chaleureusement la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Amina Mohammed, et l'Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, M^{me} Bineta Diop, de leurs exposés très éclairants sur la mission conjointe qu'elles ont effectuée dans les pays du Sahel. Je me joins aux autres membres pour les féliciter toutes les trois femmes de leur leadership, qui est une véritable source d'inspiration.

Nous sommes encouragés par la coopération accrue entre les Nations Unies et l'Union africaine s'agissant d'appuyer la quête constante de paix, de stabilité et de développement durable que mène l'Afrique. Nous les encourageons à continuer de renforcer cette coopération, tout en soulignant le rôle important des femmes dans la réalisation de ces objectifs. La récente visite conjointe de haut niveau a été une nouvelle étape importante dans la promotion du programme pour les femmes et la paix et la sécurité et dans la promotion de l'autonomisation des femmes. Cette collaboration doit se poursuivre pour atteindre les objectifs du Cadre commun ONU-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité, ainsi que les objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

En ce qui concerne la mise en œuvre des engagements sur les femmes et la paix et la sécurité au Sahel, nous saluons les efforts conjoints du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à l'appui de la participation des femmes à la prévention des conflits, notamment à travers le plan d'action de la CEDEAO 2017-2020 pour les femmes et la paix et la sécurité. Nous savons également ce que peut apporter la convocation par leurs soins, en avril dernier, d'une conférence de haut niveau sur les femmes, la violence et le terrorisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel, qui a abouti à un appel à l'action pour accroître la participation des femmes à la prévention de l'extrémisme violent. Notre délégation salue l'Union africaine pour avoir progressivement

pris en compte la problématique femmes-hommes dans l'Architecture africaine de paix et de sécurité, et elle apprécie grandement les efforts déployés par le Réseau des femmes d'influence en Afrique, qui a été lancé l'année dernière par la Commission de l'Union africaine, ONU-Femmes et l'Allemagne dans le but de renforcer le rôle moteur des femmes dans la transformation de l'Afrique. Par ailleurs, nous sommes conscients du rôle important que jouent les organisations de femmes dans l'amélioration de l'accès des femmes aux responsabilités et de leur participation aux processus de paix, et nous encourageons les États Membres à renforcer leur coopération avec les groupes de femmes et de jeunes.

Il demeure néanmoins impératif que des efforts conscients soient déployés pour combler l'écart entre les engagements pris et les mesures effectivement mises en œuvre. Nous devons garantir un environnement protecteur qui renforcera la protection et la sécurité des femmes et qui garantira aux femmes ayant survécu à des violences sexuelles liées aux conflits un accès à la justice et aux services. Nous soulignons également l'importance d'intégrer la question de l'égalité des sexes dans toutes les composantes des opérations de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, comme énoncé dans la résolution 2391 (2017). Il reste encore beaucoup à faire pour appliquer pleinement les recommandations des Nations Unies en ce qui concerne l'inclusion des femmes dans les pourparlers de paix en vue de régler la crise au Sahel, tout en garantissant un quota de 30 % de femmes dans les processus politiques et de prise de décisions dans la région et en affectant 15 % des budgets nationaux au développement et à la consolidation de la paix afin de promouvoir l'égalité des sexes au Sahel.

Il est également urgent de se concentrer sur les facteurs structurels de l'instabilité et sur les causes profondes des conflits qui touchent les femmes de manière disproportionnée, cela en réduisant la pauvreté, en renforçant la gouvernance locale, en fournissant des services de base, en créant de meilleures perspectives d'éducation et d'emploi et en atténuant les effets des changements climatiques. Le lien étroit entre sécurité et développement est très important, pas seulement dans un pays spécifique, mais également dans la région et dans le monde entier. C'est pourquoi nous nous félicitons du lancement récent du plan stratégique revitalisé pour le Sahel, en marge du Sommet de l'Union africaine tenu à Nouakchott, qui cible six domaines clefs, notamment l'autonomisation des femmes. Nous appuyons fermement d'autres approches sous-régionales

et globales visant à renforcer la résilience ainsi que la paix et le développement dans la région, telles que l'initiative de l'« Alliance pour le Sahel ».

Nous avons salué la réforme des Nations Unies concernant le repositionnement du système de développement afin d'encourager une coopération accrue entre les différentes institutions des Nations Unies sur le terrain. Aujourd'hui, nous devons aller plus loin et garantir une coopération accrue au niveau régional pour promouvoir le programme de développement de façon globale et efficace. Le financement du programme pour les femmes et la paix et la sécurité demeure toutefois une source de préoccupation. En conséquence, nous devons fournir les fonds nécessaires pour garantir que les missions de maintien de la paix et les missions politiques aient suffisamment d'expertise, d'autorité et de moyens. Ce déficit de financement peut être partiellement comblé en engageant des réformes plus substantielles, en rationalisant et en coordonnant davantage les stratégies au sein du système des Nations Unies et en améliorant la coopération avec d'autres partenaires dans la région et dans le monde. L'amélioration de la collecte de données et l'établissement de rapports sont également très importants pour les femmes et la paix et la sécurité. Il faut avoir davantage de données nationales ventilées par sexe qui soient exactes et disponibles en temps opportun et de rapports sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi de ces engagements.

Pour terminer, je réaffirme que le Kazakhstan défendra toujours la pleine contribution des femmes à toutes les phases de la médiation, du règlement des conflits, du relèvement après un conflit et du développement à long terme grâce aux efforts conjoints des Nations Unies et de l'Union africaine.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je voudrais, en l'honneur de la présidence suédoise du Conseil de sécurité, tenter de dire « merci beaucoup » en suédois : *tack så mycket*. Nous vous sommes profondément reconnaissants, Madame la Présidente, d'avoir organisé ce débat. Il importe de continuer de demander que l'attention voulue soit portée à la participation effective des femmes aux questions relatives à la paix et à la sécurité, comme nous l'avons fait le 8 mars pour l'Afghanistan (voir S/PV.8199), ainsi que dans presque tous les débats thématiques du Conseil de sécurité, notamment lors du débat d'aujourd'hui sur le Sahel.

Recommander la participation effective des femmes est selon nous ce qu'il convient de faire, car

cela a des effets concrets et positifs sur la paix et la sécurité. Nous vous remercions sincèrement, Madame la Présidente, tout comme nous remercions la Vice-Secrétaire générale et l'Envoyée spéciale du Président de la Commission de l'Union africaine, d'avoir fait un compte-rendu de la visite conjointe au Conseil de sécurité. Cela montre l'utilité des missions conjointes de haut niveau Union africaine-Nations Unies, qui sont des moyens de renforcer le partenariat entre l'Union africaine et les Nations Unies. Nous avons été particulièrement impressionnés par leur rencontre avec des victimes de violences sexuelles et avec celles qui pourraient facilement en être la proie. Vous nous avez émus, Madame la Présidente, lorsque vous avez parlé des femmes à Bol dont le seul souhait était de pas être violées.

Le Royaume des Pays-Bas est profondément choqué par ces actes horribles de violence sexuelle, et les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice. Ce débat nous permet de mettre en lumière le rôle critique que jouent les femmes dans les questions de paix et de sécurité dans l'ensemble de la région du Sahel. Dans ce contexte, je me concentrerai sur trois questions : premièrement, les répercussions des changements climatiques sur la sécurité des femmes; deuxièmement, les défis posés par le conflit généralisé entre agriculteurs et éleveurs; et, troisièmement, l'importance de la participation des femmes à la prise de décisions.

Concernant mon premier point, les répercussions des changements climatiques sur la sécurité, au Sahel, ces derniers touchent les femmes de manière disproportionnée, en particulier en raison de leurs effets sur la stabilité et la sécurité, effets qui ont été soulignés par les exemples concrets que vous nous avez donnés lors de votre exposé, Madame la Présidente. Les changements climatiques augmentent les pertes de moyens de subsistance résultant des conflits. Ils limitent l'accès des femmes aux ressources essentielles telles que l'eau, renforçant ainsi les conséquences négatives des conflits pour les femmes. Comme partout ailleurs, les personnes les plus vulnérables dans le Sahel deviennent encore plus vulnérables, et trop souvent cela signifie que les femmes et les filles sont les plus touchées. En conséquence, nos réponses aux problèmes de paix et de sécurité dans le Sahel doivent tenir compte à la fois du climat et des disparités entre les sexes. Dans ce contexte, nous réaffirmons qu'il importe d'adopter des stratégies appropriées d'évaluation et de gestion des risques. Le Conseil a déjà souligné ce point dans

la résolution 2349 (2017) et l'a constamment rappelé depuis lors.

Cela m'amène à mon deuxième point. Les changements climatiques aggravent les conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la région du lac Tchad et dans l'ensemble de la région du Sahel. Ces conflits ont des conséquences ruineuses pour les femmes et les filles. Les veuves sont expulsées de leurs terres agricoles. Les femmes et les filles deviennent encore plus vulnérables à la prédation économique et à la violence et à l'exploitation sexuelles. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs seraient désormais responsables de la mort de davantage de femmes et de filles que la crise provoquée par Boko Haram, et Boko Haram a été en soi la cause d'un millier de cas de violences sexuelles liées aux conflits l'année dernière au Nigéria seulement, ce qui est un chiffre impressionnant. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs deviennent des menaces multidimensionnelles touchant l'ensemble de la sous-région. Nous nous associons à l'appel du Secrétaire général, qui a demandé à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et à ses États membres de mettre au point des stratégies régionales, à long terme et intégrées pour y répondre. Nous estimons que le système des Nations Unies doit appuyer cette entreprise, et il importe d'élaborer ces stratégies en consultation avec les communautés touchées, en particulier avec la participation des femmes.

Enfin, en ce qui concerne la participation, vous avez, Madame la Présidente, ainsi que d'autres orateurs, parlé à juste titre du rôle crucial que joue la participation des femmes à la prise de décisions.

Nous avons eu un débat public sur le maintien de la paix le 28 mars (voir S/PV.8218), au cours duquel nous avons entendu M^{me} Fatimata Touré, du Mali, nous parler de la forte sous-représentation des femmes dans les mécanismes créés pour mettre en oeuvre et assurer le suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, dans lesquels 3% seulement des personnes impliquées sont des femmes. Il s'agit d'un chiffre beaucoup trop faible. Dans la résolution 2423 (2018), le Conseil de sécurité a bien exhorté les parties maliennes à garantir une participation égale et effective des femmes.

La Vice-Secrétaire générale s'est rendue l'année dernière au Nigéria où elle a réussi à obtenir que ce soient les femmes qui se chargent de la distribution de la nourriture dans les camps de réfugiés. Nous avons alors considéré cela comme un excellent exemple d'autonomisation des femmes, approche qui, à notre

sens, mérite d'être reproduite ailleurs, au Sahel et au-delà.

Enfin, l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes sont étroitement liés à la paix et à la stabilité des sociétés. Des preuves accablantes existent en ce sens. La participation effective des femmes peut transformer les sociétés et consolider la paix. Nous devons œuvrer à la réalisation de cet objectif. Les femmes et les filles au Sahel et ailleurs ont besoin de notre soutien et de l'engagement du Conseil.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie beaucoup, Madame la Présidente, d'être présente parmi nous aujourd'hui. C'est fantastique de vous avoir ici. Je vous remercie de tout le travail que la Suède a effectué sur cet important dossier, et en particulier de maintenir cette question au premier rang de nos préoccupations au Conseil de sécurité. Je vous remercie aussi de la façon dont vous avez essayé de garantir que ces questions soient dûment intégrées et que le Conseil de sécurité et l'Organisation des Nations Unies plus généralement soient sortis du cloisonnement qui nous est bien trop familier. Il va de soi que je suis énormément reconnaissante à M^{me} Diop et à la Vice-Secrétaire générale d'avoir dirigé la mission qui, à mon avis, a été un événement extrêmement important. Comme d'autres orateurs, je pense que ce serait une excellente chose que ce type de mission devienne périodique. Comme mon collègue néerlandais l'a dit, il y a de nombreuses régions du monde qui pourraient bénéficier de leur connaissance des situations et de leur engagement. Elles ne peuvent pas être partout, mais je crois qu'elles ont pris un bon départ à cette occasion.

J'ai été particulièrement intéressée par l'évaluation qui a été faite du niveau de participation des femmes à la prise de décisions et aux processus de paix et de développement, et j'ai été émue, comme mon collègue néerlandais, d'entendre dire que le seul souhait des femmes était de ne pas être violées. Mais je crois que plus important que cela a été l'intérêt montré par les personnes que la Vice-Secrétaire générale et M^{me} Diop ont rencontrées pour la présentation d'un plus grand nombre de candidats femmes. Je crois que s'il y avait une seule chose sur laquelle nous devrions nous concentrer en vue de permettre cela à l'avenir et de commencer à changer les comportements via les gouvernements, c'est certainement celle-là, et il serait utile de commencer à y réfléchir dès maintenant.

Je voudrais dire, Madame la Présidente, que nous au Royaume-Uni partageons pleinement l'objectif de

voir la résolution 1325 (2000) intégralement mise en œuvre d'ici à 2020. Vous pouvez compter sur la Grande-Bretagne pour œuvrer avec vous ici et avec le Bureau des Nations Unies à Genève à la réalisation de cet objectif.

Comme d'autres orateurs y ont fait allusion, la question de l'autonomisation économique des femmes, la jouissance de leurs droits fondamentaux et leur rôle au sein de leurs familles et de leurs communautés est une chose qui doit être cultivée et encouragée. Ce n'est pas seulement une question morale; c'est aussi une question économique et de prospérité. Les pays qui aident leurs citoyens à développer leurs talents et à les utiliser à bon escient connaîtront la prospérité. L'Ambassadeur kazakhe, je crois, l'a bien exprimé lorsqu'il a parlé du lien qui existe entre sécurité et développement. Tout le monde gagnerait donc à ce que nous renforçons le lien entre la participation des femmes à la vie économique et le pilier paix et sécurité. De notre point de vue, nous voudrions voir encore davantage d'efforts consacrés à l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les stratégies, notamment celles visant à contrer l'extrémisme violent, et nous voudrions voir davantage de femmes impliquées dans la planification des politiques et ce dès le départ. Je crois que c'était l'une des conclusions formulées en juin par le Groupe informel d'experts sur les femmes, la paix et la sécurité.

Nous avons beaucoup entendu parler hier, lors du débat public sur le sort des enfants en temps de conflit armé (voir S/PV.8305), de la stigmatisation disproportionnée dont sont victimes les femmes une fois de retour dans leurs communautés, et je crois qu'il vaut la peine d'en parler encore aujourd'hui. Ce serait très bien d'entendre les pays concernés eux-mêmes nous dire ce qui peut être fait pour remédier à ce problème particulier.

Pour en venir à la région du Sahel plus précisément, le Royaume-Uni est en train d'y renforcer sa présence. Nous avons ouvert une mission au Tchad en mars. À ma connaissance, le Tchad et le Niger se classent, malheureusement, au bas de l'Indice d'équité de genre et c'est pourquoi le Royaume-Uni souhaite faire davantage pour aider ces collègues à promouvoir l'autonomisation des femmes. Je pense que les efforts déployés à ce jour par le Conseil de sécurité, le système des Nations Unies, l'Union africaine et le Groupe de cinq pays du Sahel eux-mêmes pour garantir que nous prenions les mesures nécessaires en vue d'autonomiser les femmes sont un très bon pas en avant. De notre point de vue, nous mettons beaucoup l'accent sur la fourniture des services de santé génésique aux

déplacées et aux réfugiées, et nous accordons la priorité à l'accès à la planification familiale volontaire aux fins d'un appui futur. Nous destinons une grande partie des fonds de notre programme à la résilience au climat et à l'environnement dans l'est du Tchad, et le Programme pour le renforcement de la résilience et l'adaptation aux phénomènes climatiques extrêmes et aux catastrophes bénéficie à 50 % aux femmes et inclut un volet relatif à la violence sexiste. Tous cela contribue, je l'espère, à ce dont nous parlons aujourd'hui.

Nous avons aussi un partenariat avec la France, fruit du Sommet franco-britannique de janvier, pour travailler sur l'égalité des sexes au sein de l'Alliance pour le Sahel, en appui à une meilleure intégration de la problématique hommes-femmes dans les activités de l'Alliance. Si des collègues à l'ONU souhaitaient en savoir plus à ce sujet, ou même contribuer avec nous, nous serions très heureux de travailler avec eux.

Vous-même, Madame la Présidente, avez parlé en particulier de l'éducation et de l'éducation des filles, et c'est là aussi un sujet que nous avons évoqué hier sous la rubrique « Les enfants dans les conflits armés ». Je voudrais juste souligner le fait qu'au Sahel, des millions d'enfants et de jeunes ne vont pas à l'école à cause de la présence de groupes terroristes et de milices, des conflits entre agriculteurs et éleveurs et des difficultés économiques auxquelles sont en butte de nombreuses familles. Bien entendu, ce sont les filles qui sont particulièrement touchées, parfois pour des choses basiques, comme l'absence d'installations sanitaires dans les écoles pour répondre à leurs besoins particuliers. La région du Sahel, comme nous l'avons entendu dire, a l'un des taux les plus élevés au monde de mariages d'enfants, de mariages précoces et de mariages forcés. Les barrières qui empêchent les filles de jouir d'une bonne éducation sont très sévères, et c'est pourquoi le Royaume-Uni concentre ses efforts sur ce qu'on appelle Girl's Education Challenge (le défi de l'éducation des filles), et œuvre déjà pour aider 1,5 million de filles à avoir une éducation de qualité. Nous sommes aussi l'un des principaux bailleurs de fonds de « l'Éducation ne peut pas attendre », investissement dont le Tchad est l'un des quatre premiers pays à bénéficier.

Je voulais juste donner un aperçu de certaines des choses que nous réalisons, et dire aussi combien nous partageons votre avis, Madame la Présidente, à savoir qu'il importe absolument d'être en mesure d'instaurer la paix, la sécurité et la stabilité dans une région si importante.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais tout d'abord saluer votre présence parmi nous, Madame la Présidente, pour présider la présente séance publique du Conseil de sécurité, et vous remercier de l'avoir organisée. Nous avons écouté avec intérêt la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Amina Mohammed, et l'Envoyée spéciale du Président de la Commission de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, M^{me} Bineta Diop, nous parler de leur récente visite au Soudan du Sud, au Tchad et au Niger, en mettant l'accent sur la participation des femmes aux processus de paix, de sécurité et de développement durable.

On peut dire, plus de 17 ans après l'adoption de la résolution 1325 (2000), que le rôle que jouent les femmes dans la prévention et le règlement des conflits armés et dans la reconstruction après un conflit s'est renforcé. Cependant, la situation en matière de protection des femmes en période de conflit armé est malheureusement très différente, notamment dans cette partie de l'Afrique, où le niveau des menaces à la sécurité et à la stabilité est sans précédent. Nous avons déjà exprimé notre préoccupation concernant le fait que les groupes terroristes implantés au Sahel sont en train d'intensifier leurs activités criminelles et tentent d'élargir leur portée géographique. Les femmes continuent d'être victimes de violences, et les atrocités et violations dont elles sont victimes aux mains de groupes terroristes sont horribles. À cet égard, nos espoirs reposent sur l'initiative des membres du Groupe de cinq pays du Sahel, qui ont créé une force conjointe pour lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée. Il sera crucial de continuer à coordonner la lutte contre l'extrémisme dans la région sahélo-saharienne. Nous estimons qu'il est essentiel de lutter efficacement contre la propagation de l'idéologie extrémiste, d'apporter des solutions pratiques aux problèmes socioéconomiques des pays de la région et de renforcer leurs institutions d'État. La Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel a un rôle clef à jouer dans le règlement de ces questions.

Nous sommes fermement convaincus de l'impact positif de la participation des femmes aux divers aspects des processus de règlement des conflits armés et de relèvement après les conflits. Nous estimons que la participation directe des femmes à la prévention des conflits armés et à la reconstruction après les conflits est une condition importante pour mettre fin aux violences à leur encontre. Les débats annuels du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité nous permettent de suivre les progrès accomplis s'agissant de

protéger les femmes dans les situations de conflit armé et de garantir leur participation pleine et effective à la prévention et au règlement de ces situations. Cependant, lorsque nous parlons de situations concrètes, il importe de prendre leurs particularités en compte.

Nous estimons que ce sont les gouvernements nationaux qui doivent jouer le rôle principal dans la protection des femmes à tous les stades des conflits armés, tandis que les mesures prises par les organes de l'ONU et la société civile doivent avoir pour but d'appuyer et de compléter les efforts des États. Plus particulièrement, le Conseil de sécurité peut utiliser au mieux ses outils et ses ressources dans des contextes directement liés à l'instauration et au maintien de la paix et de la sécurité internationales. En ce qui concerne des sujets aussi importants que la garantie de l'égalité des sexes et le développement des droits et du potentiel des femmes, les entités et mécanismes spécialisés des Nations Unies poursuivent leur travail efficace et systématique, que la Russie est disposée à continuer d'appuyer à tous égards.

M^{me} Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Madame la Présidente, et je remercie également les intervenantes.

Au fil de mes années dans la fonction publique, j'ai encouragé les femmes à utiliser le pouvoir que représente leur voix. J'ai été inspirée par ma mère, qui a étudié le droit et s'est vu offrir un poste de juge en Inde, mais qui n'a pu exercer ces fonctions du fait des obstacles que rencontraient les femmes dans ces domaines à l'époque. Je suis inspirée par ma fille, qui hérite d'un monde dans lequel les possibilités qu'ont les femmes de faire entendre leur voix pour promouvoir la justice, la prospérité, la paix et la sécurité n'ont jamais été aussi vastes. Ici, à l'ONU, nous avons conjugué cette détermination à faire entendre les voix des femmes avec la conviction que les questions relatives aux droits de l'homme, notamment aux droits des femmes et des filles, sont une composante essentielle de la paix et de la sécurité. Lorsque les femmes sont réduites au silence, que ce soit par la violence ou l'absence de droits politiques ou d'éducation, des communautés entières souffrent, et cette souffrance aboutit à des conflits.

Dans la région du Sahel, le Conseil de sécurité a souligné à maintes reprises que la seule solution au conflit généralisé repose sur une approche globale. Cela signifie qu'il importe d'autonomiser les femmes dans les domaines politique et économique. L'Institut international pour la paix a observé que, lorsque les

femmes participent à la négociation et à la mise en œuvre d'accords de paix, ces accords ont plus de chances de durer. Lorsque les femmes participent au rétablissement de la paix, elles élargissent le champ des accords pour prendre en compte des priorités sociales telles que les enfants et les familles. Les États-Unis appuient le renforcement de la participation des femmes aux activités de maintien de la paix. Ceci dit, si l'on comprend les liens entre les droits fondamentaux des femmes et la paix et la sécurité internationales, on doit également comprendre que l'autonomisation des femmes diminue la nécessité que des soldats de la paix soient présents. Lorsque les femmes participent à toutes les activités sociales, politiques et économiques, les économies locales et nationales se développent. Lorsque les droits des femmes et des enfants sont protégés, la vie s'améliore. La santé, le bien-être et l'éducation s'améliorent, et tous ces facteurs contribuent à protéger et renforcer la paix et la sécurité.

Les États-Unis sont fortement déterminés à autonomiser les femmes au sein des communautés en développement depuis la base. Nous veillons à ce que notre assistance parvienne directement aux femmes qui ressemblent à celles que je rencontre lors de mes déplacements à l'étranger – des mères qui luttent pour nourrir leurs familles, éduquer leurs enfants et créer un avenir pour leurs familles et leurs communautés, des femmes qui brisent les barrières dans leur quête de représentation politique équitable, et des entrepreneuses, des pionnières, des décideuses et d'autres femmes extraordinaires qui changent le visage de la société.

Dans toute l'Afrique, les États-Unis aident à renforcer les capacités de l'Union africaine et d'autres organisations régionales pour promouvoir la participation politique des femmes. Nous sommes honorés de travailler avec l'Envoyée spéciale, M^{me} Diop, sur le cadre de résultats continental pour le suivi et l'établissement de rapports sur la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité en Afrique. Au Sahel, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) s'emploie à renforcer les liens entre les programmes qu'elle finance dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la santé, des microentreprises et du développement communautaire. Ivanka Trump s'efforce d'améliorer l'accès des femmes aux financements et au capital dans les marchés émergents. Comme elle nous l'a rappelé, les femmes sont les emprunteurs les plus sûrs au monde, car elles remboursent les micro-prêts à hauteur de 97%. En outre, les entrepreneuses ont un

effet multiplicateur au sein des communautés. Il est plus probable qu'elles emploieront d'autres femmes et réinvestiront dans leurs familles et leurs communautés. Au Niger, USAID encourage les femmes à participer aux dialogues communautaires et à la prise de décisions au niveau local afin de prévenir l'extrémisme violent au sein des communautés vulnérables. Les jeunes gens traumatisés et non éduqués sont des cibles de choix pour la radicalisation, et personne ne le comprend mieux que leurs mères. Le point commun entre tous ces efforts est que lorsque nous rassemblons des femmes qui ont du pouvoir et des ressources, nous créons une prospérité plus solide et plus durable. Ce sont cette stabilité et cette prospérité qui protègent les droits de l'homme et promeuvent la sécurité.

J'ai récemment passé un peu de temps avec une femme qui comprend mieux que la plupart des gens les conséquences de l'incapacité à protéger les droits des femmes. L'Ambassadrice régionale d'ONU-Femmes pour l'Afrique, M^{me} Jaha Dukureh, est une source d'inspiration car elle parle d'après son expérience personnelle. À l'âge d'une semaine, elle est devenue victime de mutilation génitale féminine. À l'âge de 15 ans, elle a été mariée de force. Elle est cependant parvenue à échapper à tout cela. Elle a réussi l'impossible, a obtenu une éducation et s'est faite l'avocate des filles et des femmes les plus vulnérables au monde. L'Ambassadrice Dukureh a trouvé le pouvoir de sa voix. Elle doit inspirer chacun d'entre nous à suivre son exemple et à ne pas nous contenter de parler des droits des femmes, en allant vers les filles et les femmes et en écoutant ce qu'elles ont à dire. La protection de leurs droits crée des possibilités qui servent la cause de la paix et de la sécurité internationales.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : La République de Guinée équatoriale tient avant tout à condamner les déplorables attentats terroristes commis récemment contre la société civile et les forces de défense et de sécurité de la région du Sahel, ainsi que contre les forces internationales au Mali, notamment la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et l'opération Barkhane. Nos prières vont aux victimes de ces attentats, ainsi qu'à leurs familles et leurs communautés, auxquelles nous présentons nos plus sincères condoléances. Nous souhaitons également un prompt rétablissement à tous les blessés.

La République de Guinée équatoriale félicite une nouvelle fois la présidence suédoise du Conseil

pour son esprit d'initiative et le choix des thèmes à débattre pendant sa présidence. Hier, sous la présidence du Premier Ministre suédois, S. E. M. Stefan Löfven, nous avons tenu un débat public sur la très importante question du sort des enfants en temps de conflit armé, qui a vu l'adoption de la résolution 2427 (2018) à l'unanimité des membres du Conseil. Aujourd'hui, sous la présidence de S. E. M^{me} Margot Wallström, Ministre suédoise des affaires étrangères, nous tenons une séance d'information sur un sujet tout aussi important, à savoir la paix et la sécurité en Afrique, en particulier les femmes et la paix et la sécurité au Sahel et dans le bassin du lac Tchad. Nous remercions la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Amina Mohammed, et l'Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, M^{me} Bineta Diop, de leurs exposés, qui nous ont donné un aperçu très clair et très parlant de la question.

L'insurrection menée par Boko Haram en est désormais à sa neuvième année et touche aujourd'hui principalement la zone de Diffa au Niger, ainsi que la région du lac Tchad. Les habitants de ces régions continuent de subir les effets dévastateurs des attaques terroristes, qui ont chassé des millions de personnes de chez elles, les rendant dépendantes de l'aide humanitaire. À l'heure actuelle, plus de 2 millions de personnes sont toujours déplacées dans la région. Certaines vivent dans des zones surpeuplées, sans accès aux services de base tels que la nourriture, l'eau et le logement; d'autres se sont installées dans des communautés d'accueil et se retrouvent en situation de très grande précarité.

Cette crise touche plus particulièrement les femmes et les filles. En effet, les femmes et les filles sont utilisées comme kamikazes, mariées de force et quand elles ont été libérées des griffes des terroristes de Boko Haram ou ont réussi à leur échapper, elles se retrouvent souvent victimes de la stigmatisation. Une étude menée en août 2017 par le Combating Terrorism Center de l'académie militaire de West Point, en collaboration avec l'Université Yale aux États-Unis, a révélé que sur les 434 attentats-suicide perpétrés par Boko Haram entre 2011 et 2017, 56% l'avaient été par des jeunes femmes et des filles, et que pour 2017 cette proportion atteignait les deux tiers.

Face à cette terrible situation, la République de Guinée équatoriale continue de condamner avec la plus grande fermeté le terrorisme et d'inviter la communauté internationale à aider les gouvernements de la région à investir, de manière à les renforcer, dans les mécanismes indispensables pour promouvoir la réconciliation, à

garantir l'application du principe de responsabilité et à intensifier la lutte contre le terrorisme, ainsi qu'à mettre en place des initiatives pour prévenir l'extrémisme violent en tenant compte des droits de l'homme et de la problématique hommes-femmes.

En ce qui concerne le Sahel, région où les attaques terroristes ont également un impact très préjudiciable sur les femmes et les filles, la République de Guinée équatoriale félicite le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel d'avoir organisé une conférence de haut niveau sur les femmes, la violence et le terrorisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel, en partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), l'Union du fleuve Mano, le Bureau de lutte contre le terrorisme, ONU-Femmes et le Groupe de travail sur les femmes, les jeunes et la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Nous espérons que les résultats de cette conférence contribueront à accroître la participation des femmes à toutes les initiatives sociales, politiques et économiques visant à combattre et prévenir l'extrémisme violent et le terrorisme. Dans le droit fil des efforts déployés pour remédier à cette situation, la Guinée équatoriale se félicite du recrutement récent de la personne chargée de conseiller la Force conjointe du G5 Sahel sur les questions d'égalité des sexes.

Par ailleurs, nous nous félicitons des efforts conjoints que déploient l'Union africaine et l'ONU, comme en témoigne la récente visite de haut niveau effectuée au Soudan du Sud, au Niger et au Tchad par les intervenantes d'aujourd'hui, accompagnées de la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Phumzile Mlambo-Ngcuka, de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour l'Afrique, M^{me} Bience Philomena Gawanas, et de la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population, M^{me} Natalia Kanem. Nous encourageons l'organisation d'autres missions de ce genre, compte tenu de leur importance et de l'impact qu'elles peuvent avoir sur le terrain.

Dans le même ordre d'idées, la République de Guinée équatoriale salue les efforts déployés par l'ONU et l'Union européenne pour améliorer la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, et notamment l'élaboration récente d'un plan d'appui à la Stratégie visant à promouvoir les investissements dans la région. Nous espérons que ces efforts seront couronnés de succès et contribueront non seulement à l'autonomisation des femmes et des jeunes, mais aussi à

la coopération aux frontières, à la prévention des conflits, à la paix durable, ainsi qu'à la croissance économique, à la lutte contre les changements climatiques et à la promotion des énergies renouvelables.

Nous félicitons la Vice-Secrétaire générale pour son action et l'invitons à continuer de diriger les efforts déployés au titre de la Stratégie intégrée avec le même enthousiasme.

Enfin, pour terminer, la République de Guinée équatoriale tient à souligner ici les efforts positifs déployés par l'Union africaine et la Commission du bassin du lac Tchad à l'appui des processus de lutte contre le terrorisme et de la stabilisation de la région. Nous exprimons notre ferme appui aux gouvernements des pays concernés dans leur lutte contre les insurgés, et les félicitons pour les réalisations et les progrès qu'ils enregistrent déjà. La République de Guinée équatoriale les encourage à poursuivre et accroître ces efforts jusqu'au retour de la stabilité dans la région.

M. Yao Shaojun (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine se félicite que vous ayez fait le voyage jusqu'à New York, Madame la Ministre, pour présider notre séance. La Chine remercie la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Amina Mohammed, et l'Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, M^{me} Bineta Diop, de leurs exposés.

La Chine accueille positivement la visite conjointe effectuée par l'ONU, l'Union africaine et la Ministre suédoise des affaires étrangères, M^{me} Margot Wallström, dans deux pays de la région du Sahel, à savoir le Tchad et le Niger. La région du Sahel est confrontée à de multiples défis dans les domaines politique, de la sécurité, du développement et autres. La poursuite de la propagation du terrorisme, le problème de plus en plus grave de la criminalité transnationale organisée, la pauvreté et le sous-développement, ainsi que la sévérité de la situation humanitaire ont eu un impact négatif sur la paix et la sécurité de la région.

La Vice-Secrétaire générale Mohammed a pris en charge les activités liées à la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et dirigé à ce titre une mission dans les pays concernés de la région. Cela témoigne de l'importance que l'ONU attache à la paix et au développement dans cette région, ainsi que de son engagement à cet égard.

Je voudrais faire les observations suivantes concernant la paix et la sécurité dans la région du Sahel.

Premièrement, il faut résoudre les problèmes régionaux dans les zones de tension par des moyens politiques. Tout en respectant la souveraineté des pays concernés, la communauté internationale doit appuyer activement les processus de paix et de réconciliation dans les pays de la région afin d'atténuer et, au bout du compte, de régler les tensions. La Chine appuie les efforts des parties concernées au Mali pour accélérer la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation et permettre le bon déroulement des élections générales. Nous devons accompagner les pays dans leurs efforts de réconciliation nationale, selon que de besoin, et aider les femmes de la région à participer davantage aux processus politiques et à la consolidation de la paix. Les solutions politiques pertinentes doivent s'appuyer sur les opinions des femmes et du public en général, tout en tenant compte de leurs intérêts et de leurs préoccupations. En même temps, il convient de prêter attention aux retombées des questions externes telles que la crise en Libye et aux moyens d'empêcher des facteurs extérieurs de toucher la région.

Deuxièmement, la coopération régionale en matière de lutte contre le terrorisme doit être renforcée. Des attaques terroristes contre des civils, des forces armées et des opérations de maintien de la paix des Nations Unies se sont fréquemment produites dans la région du Sahel, causant un grand nombre de pertes humaines. La communauté internationale doit aider les pays de la région à faire face en toute indépendance à la menace du terrorisme et à renforcer leurs capacités en matière de sécurité, ainsi que leur coopération dans la lutte contre le terrorisme. L'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale, sur la base du respect de la souveraineté et de la volonté des pays concernés, doivent fournir aux pays de la région des technologies, une formation, du matériel, des moyens logistiques et un appui financier ciblés.

Troisièmement, les organismes compétents du système des Nations Unies doivent s'employer activement à mettre en œuvre la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et à générer des synergies. La Stratégie existe depuis cinq ans. Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, avec son représentant spécial, M. Mohammed Ibn Chambas, a fait un travail remarquable pour mettre en œuvre la Stratégie. La Chine se félicite du lancement prochain du Plan des Nations Unies d'appui au Sahel pour la mise en œuvre de la stratégie et espère que l'ONU sera en mesure de mieux coordonner son action avec les pays de la région du Sahel concernés lors de l'élaboration et

de la mise en œuvre de plans, ainsi que de fournir une assistance ciblée à ces pays.

Quatrièmement, il importe de coopérer avec les mécanismes régionaux et sous-régionaux. La Chine se félicite du rôle positif du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et des organisations et pays africains pertinents s'agissant de régler les questions concernant le Sahel. La communauté internationale doit renforcer la communication et la coordination avec les pays et les mécanismes pertinents de la région afin que les stratégies régionales et relatives à un pays et la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel puissent être alignées.

La Force conjointe du G5 Sahel est une initiative importante prise par les pays de la région pour répondre aux problèmes de sécurité. Les résolutions 2359 (2017) et 2391 (2017), adoptées à l'unanimité par le Conseil, ont salué le déploiement de la Force conjointe du G5 Sahel et ont demandé à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) de fournir un appui à la Force conjointe. La communauté internationale doit respecter pleinement le leadership de l'Afrique et lui permettre de régler les problèmes africains de manière indépendante. Nous devons appuyer les pays et les organisations de la région dans leurs efforts visant à préserver la paix et la sécurité dans la région du Sahel, et en particulier fournir une assistance considérable à la Force conjointe du G5 Sahel afin de répondre à ses besoins de financement.

Cinquièmement, il faut appuyer les pays de la région dans leur mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et il convient de créer des conditions favorables à l'instauration de la paix et de la stabilité dans la région. Il ne peut y avoir de paix durable sans développement durable. Les pays de la région doivent donc se voir donner les moyens suffisants pour réduire la pauvreté de leur population, créer des emplois, mieux protéger les femmes et les enfants, lutter contre la traite des êtres humains et d'autres crimes transnationaux organisés, accroître le niveau de développement économique et social et s'attaquer aux causes profondes de conflit.

La Chine appuie les efforts déployés par les pays africains et les organisations régionales et sous-régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité en Afrique. Nous appuyons des projets de lutte contre le terrorisme à travers le Fonds Chine-ONU pour la paix et le développement et nous aidons les pays africains à

renforcer leurs capacités de maintien de la paix. La Chine est également un important fournisseur de contingents à la MINUSMA. La Chine est disposée à continuer de travailler avec les membres du Conseil et la communauté internationale et de contribuer à l'instauration de la paix, de la stabilité et du développement commun dans la région du Sahel.

M^{me} Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord m'associer aux autres orateurs pour féliciter la Suède d'avoir organisé la présente séance. Nous apprécions également le leadership de la Suède sur le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, en sa qualité de Présidente du Groupe informel d'experts du Conseil de sécurité chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité, et nous sommes très heureux de vous voir, Madame la Ministre, présider cette importante séance. Je tiens à remercier la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Amina Mohammed, et l'Envoyée spéciale du Président de la Commission de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, M^{me} Bineta Diop, de leurs exposés sur la mission conjointe de haut niveau Nations Unies-Union africaine au Soudan du Sud, au Tchad et au Niger.

Depuis l'adoption de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité, des avancées positives ont été observées au fil des ans dans la promotion de ce programme très important et utile, en particulier pour ce qui est d'assurer la participation des femmes aux processus politiques et leur représentation dans ces processus. Cela est particulièrement vrai dans le contexte de l'Afrique, où un certain nombre de pays ont pris des mesures concrètes pour élaborer leurs propres plans d'action nationaux. Malgré tout cela, les femmes et les filles restent de beaucoup les plus touchées par les conséquences dévastatrices et déshumanisantes des conflits en Afrique et de la situation dans la région du Sahel, en particulier dans les trois pays où s'est récemment rendue la mission de haut niveau, qui ont des expériences plus ou moins semblables.

Les femmes sont encore victimes de violences sexuelles et d'autres formes d'atteintes et elles sont sous-représentées dans les processus de paix. Comme indiqué dans la note de cadrage élaborée en vue de la séance d'information d'aujourd'hui, la situation en matière de paix et de sécurité dans la région du Sahel reste aggravée par les changements climatiques, et notamment par les conflits et les déplacements. C'est dans ce contexte que nous saluons le rôle de chef de file

que joue la Vice-Secrétaire générale dans ses efforts visant à trouver une solution globale à ces questions, rôle fort apprécié.

Dans le prolongement de la récente mission conjointe de haut niveau déployée dans les trois pays, s'attaquer aux causes profondes des conflits dans la région du Sahel doit rester de la plus haute importance pour relever les défis relatifs à la protection des femmes. Ainsi, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et la lutte globale contre les effets des changements climatiques, en coordination avec les acteurs concernés, sont deux domaines d'action critiques. Y porter une attention prioritaire nous permettrait de tracer la voie à suivre vers un renforcement du cadre de protection des femmes dans les situations de conflit et vers une participation accrue et effective des femmes à la prévention des conflits, à la médiation et à la reconstruction après les conflits, à tous les niveaux. À cet égard, nous nous félicitons du nouveau Plan des Nations Unies d'appui au Sahel, annoncé à Nouakchott, qui, nous l'espérons, contribuera à la réalisation de cet objectif. L'élan engendré par le Processus de Nouakchott, par la mise en place de la Force conjointe du Groupe du G5 Sahel et l'autorisation de son déploiement, ainsi que par la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, doit certainement être maintenu pour réaliser des progrès concrets, notamment s'agissant d'améliorer la vie des groupes les plus vulnérables de la société, en particulier les femmes et les enfants.

La coopération entre l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies, comme l'a démontré la mission conjointe, nous permettrait d'intégrer une approche régionale dans le débat plus large sur les femmes et la paix et la sécurité, qui fournit également une très bonne base pour la coopération entre les deux organisations s'agissant de faciliter le renforcement de la mise en œuvre et des progrès concernant l'ordre du jour africain. Une telle collaboration pourrait notamment avoir pour objectif principal de garantir la participation active des femmes et des groupes de femmes aux processus de paix, à la prévention des conflits, aux activités de règlement et de consolidation de la paix, ainsi qu'à la promotion et à la protection des droits fondamentaux des femmes dans les situations de conflit et d'après-conflit.

La possibilité de déployer des missions conjointes similaires dans d'autres parties de l'Afrique touchées par un conflit et qui sont inscrites à l'ordre du jour du Conseil pourrait être plus amplement envisagée.

Des mécanismes visant à recourir aux bons offices de l'Envoyée spéciale du Président de la Commission de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité pourraient aussi être étudiés dans le but de promouvoir le programme concernant les femmes et la paix et la sécurité à l'échelle du continent.

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a récemment décidé d'adopter un cadre des progrès du continent dans les rapports de suivi de la mise en œuvre de l'agenda femmes, paix et sécurité en Afrique. Le cadre continental axé sur les résultats pourrait, à notre sens, constituer l'un des domaines où la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine pourrait être encore renforcée afin de promouvoir plus avant le programme pour les femmes, la paix et la sécurité en Afrique.

Pour terminer, je voudrais souligner qu'il importe de continuer de nouer des partenariats avec les différentes parties prenantes, notamment les organisations régionales et sous-régionales, les États concernés, les organisations spécialisées dans le développement, les organisations de la société civile, les groupes d'experts et les partenaires de paix et de sécurité, dans le cadre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. L'Éthiopie reste fermement déterminée à appuyer ces efforts et à œuvrer avec tous ceux qui sont ici présents à promouvoir la cause des femmes.

M^{me} Cordova Soría (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : M^{me} la Présidente, nous saluons votre présence parmi nous au Conseil aujourd'hui et nous remercions la présidence suédoise d'avoir organisé cette séance opportune sur la paix et la sécurité en Afrique, l'accent étant mis sur le programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Nous remercions aussi la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Amina Mohammed, et l'Envoyée spéciale du Président de la Commission de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, M^{me} Bineta Diop, pour leurs exposés et pour leur détermination à appeler l'attention sur cette question.

La Bolivie réaffirme qu'il importe absolument de promouvoir la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales aux fins de la mise en œuvre et du suivi du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. À cet égard, nous saluons la visite de haut niveau effectuée conjointement par la Vice-Secrétaire générale et la représentante de l'Union africaine dans la région du Sahel, dans le bassin du lac Tchad et au Soudan du Sud. Nous encourageons de telles pratiques, qu'il importe de poursuivre car

elles font ressortir l'importance de la participation des femmes aux processus de paix, de sécurité et de développement et à la lutte contre la violence sexuelle en temps de conflit.

En adoptant la résolution 1325 (2000), il y a 18 ans, le Conseil de sécurité a reconnu le lien fondamental qui existe entre le respect de l'égalité des sexes et la paix et la sécurité internationales. Depuis lors, l'ONU a déployé des efforts considérables – et enregistré des avancées significatives – pour mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité afin d'intégrer effectivement la problématique hommes-femmes aux processus de paix et de garantir la participation des femmes à ces mêmes processus. Néanmoins, malgré tous les efforts consentis, la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité continue de se heurter à des difficultés, ce qui oblige les États, les organisations régionales, les organismes des Nations Unies et la communauté internationale dans son ensemble à œuvrer de concert.

Pour ce qui est du Sahel, l'interventionnisme et les politiques de changement de régime poursuivies en Libye, en 2011, ont eu pour conséquence directe la déstabilisation de la région, dont on continue jusqu'à aujourd'hui de ressentir les effets déplorables, tels que l'instabilité et l'insécurité accrues dues à la présence de groupes terroristes et de groupes armés violents et à la criminalité transnationale qui affectent l'ensemble de la population, plus encore les femmes et les filles, qui sont victimes de violences sexuelles. Il ne faut pas oublier de rappeler que les groupes terroristes utilisent la violence sexuelle non seulement comme arme de guerre mais aussi comme source de financement et moyen de recrutement.

Nous saluons, certes, la participation accrue des femmes au secteur de la sécurité et aux organes nationaux chargés de lutter contre le terrorisme, mais la consolidation d'une approche intégrale et soucieuse de la problématique hommes-femmes incluant toutes les parties prenantes est encore lointaine. Il est essentiel à notre avis de promouvoir la mise en œuvre du Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel 2018-2022 et de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et leurs priorités, c'est-à-dire notamment de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et de renforcer la sécurité, la gouvernance et la résilience au Sahel.

D'autre part, dans le bassin du lac Tchad, les pratiques suivies par Boko Haram et Daech, comme

les enlèvements, les mariages forcés, les viols, la prostitution et l'utilisation de filles comme bombes humaines, sont des actes qui ne peuvent pas se poursuivre et qui ne doivent pas rester impunis. Comme l'indique la résolution 2349 (2017), une approche intégrée est nécessaire pour lutter contre ces groupes terroristes. Nous saluons à cet égard les efforts déployés par la Force multinationale mixte pour lutter contre Boko Haram, et en particulier ceux consentis par les pays de la région pour élaborer des plans d'action nationaux sur les femmes et la paix et la sécurité. Il importe d'appuyer ce type d'initiatives, d'encourager la coopération entre les pays qui composent la Force mixte et d'éviter toute ingérence dans les affaires intérieures qui risque de déstabiliser la région.

Nous voudrions aussi exprimer notre préoccupation au sujet des informations faisant état de l'utilisation de la violence sexuelle comme arme de guerre par les forces ou les groupes armés au Soudan du Sud. Pour faire connaître les besoins des femmes et des filles, il importe à notre avis de promouvoir leur participation aux processus de paix. Le rôle joué par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), en tant que médiateur durant le Forum pour la revitalisation, aide à garantir un processus inclusif qui permet la participation des femmes par le biais des organisations de la société civile. Nous saluons les efforts déployés par l'IGAD et demandons au Conseil de continuer d'appuyer le processus de dialogue en cours.

Dans le même sens, nous devons redoubler d'efforts pour garantir que les femmes occupent la place qui leur revient dans la prévention et les processus de négociation, de médiation et de consolidation de la paix. La création de sociétés qui promeuvent l'égalité des sexes rendent les processus de paix inclusifs et conduisent à une paix durable. Tant que la femme n'est pas un acteur principal dans les processus de prise de décisions et de règlement des conflits, nous ne parviendrons pas à instaurer une paix réelle.

Nous devons lutter contre l'impunité. La violence sexuelle en temps de conflit constitue un crime de guerre, et nous devons utiliser les mécanismes dont nous disposons pour traduire les responsables en justice. Aider les autorités nationales à lutter contre la violence sexuelle et à renforcer leurs capacités de lancer des poursuites contre les auteurs; garantir l'accès aux services de base, aux soins de santé et à l'éducation; promouvoir l'indépendance économique de la femme :

c'est tout cela qui permettra d'éliminer les inégalités existantes et rendra possible le développement durable.

Pour terminer, il est clair que l'Organisation dispose d'un système solide pour atteindre les objectifs mondiaux que sont l'égalité des sexes et la mise en oeuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Il nous faut continuer de promouvoir l'application des résolutions adoptées par le Conseil sur ce sujet, avec l'aide des bureaux dont nous disposons. À cet égard, nous saluons le travail remarquable qu'effectuent le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, l'Équipe d'experts de l'état de droit et des questions touchant les violences sexuelles commises en période de conflit, le Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité et, bien sûr, ONU-Femmes, pour promouvoir le rôle des femmes dans la quête de la paix.

M. Delattre (France) : M^{me} la Présidente, je souhaiterais tout d'abord vous remercier d'avoir organisé cette séance publique du Conseil sur la problématique des femmes, de la paix et de la sécurité dans le Sahel, qui est tout à fait prioritaire pour nous. Votre présence en atteste, Madame la Ministre, et c'est un plaisir et un privilège de vous avoir à nouveau parmi nous pour présider cette séance importante. Je tiens également à remercier chaleureusement la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Amina Mohammed, ainsi que l'Envoyée spéciale de la Commission de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, M^{me} Bineta Diop, pour leurs interventions très éclairantes. La présence de la Vice-Secrétaire générale, de retour d'une mission importante, atteste aussi de l'importance particulière de la présente séance.

Compte tenu de l'engagement des autorités françaises et allemandes à promouvoir la paix, la sécurité et le développement dans le Sahel ainsi que le renforcement du programme sur les femmes et la paix et la sécurité, j'ai l'honneur de prononcer cette intervention au nom de la France et de l'Allemagne, et je salue la présence de mon collègue et ami allemand, Christoph Heusgen parmi nous.

Madame la Présidente, nous nous félicitons de la récente visite conjointe de la Vice-Secrétaire générale et de l'Envoyée spéciale de l'Union Africaine à laquelle vous vous êtes associée. Cette visite est un exemple concret de la mise en oeuvre du programme sur les femmes, la paix et la sécurité, qui nous permet

aujourd'hui d'aborder de façon très opportune la situation des femmes dans la région du Sahel. Nous nous félicitons par ailleurs de la présence dans la délégation de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, M^{me} Pramila Patten, et de plusieurs représentantes de l'ONU pour l'égalité femmes-hommes. Dans ce contexte, nous souhaitons exprimer trois principaux messages aujourd'hui.

Notre premier message, en forme de conviction, est que seule une action intégrée sur les plans politique, sécuritaire, du développement et des droits des femmes est à même de favoriser une stabilisation durable du Sahel. Telle est la boussole commune qui guide l'action de la France et de l'Allemagne, qui sont résolument engagées en faveur de la paix et de la sécurité au Sahel.

La France l'est d'abord sur le plan politique, à travers le rôle qu'elle joue au sein de la médiation internationale, en soutien à la mise en oeuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. La France l'est également sur le plan sécuritaire à travers le déploiement de l'opération Barkhane et le soutien apporté à la montée en puissance de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), qui inclut la récente nomination d'un expert genre au sein du secrétariat du G5 Sahel à Nouakchott. Cette nomination, je le souligne, sera décisive pour renforcer la protection des femmes par la Force conjointe du G5 Sahel. L'Allemagne aussi est fortement engagée au Mali et au Sahel, notamment via son importante contribution à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, et son aide au développement, ainsi qu'humanitaire.

Cet engagement pour la paix et la sécurité au Sahel est indissociable de la lutte contre les violences auxquelles les femmes sont trop souvent exposées dans la région. Comme l'ont relevé les acteurs de l'ONU sur le terrain au Mali, les femmes sont en effet de plus en plus ciblées par les groupes commettant des actes terroristes et prônant l'extrémisme violent. Dans la région du bassin du lac Tchad, notamment au Tchad et au Niger, nous voyons également que Boko Haram fait encore peser une forte menace sur les populations, notamment les femmes et les jeunes filles. Nous condamnons enfin fermement l'usage systématique des violences sexuelles comme arme de guerre au Soudan du Sud, qui est absolument intolérable. Nous remercions à ce titre la Représentante spéciale, M^{me} Pramila Patten, de tous ses efforts pour améliorer la situation. Il est essentiel

que les engagements pris dans les communiqués soient effectivement mis en œuvre. Ces efforts doivent permettre de lutter efficacement contre l'impunité, y compris au sein des forces armées et de police, de mettre en place des unités formées à la protection des femmes et de permettre à celles qui survivent à ces exactions de témoigner, pour mieux contrer la stigmatisation des victimes de violences sexuelles.

Notre deuxième message porte sur le fait que nous avons tous vocation à agir ensemble en faveur du développement durable du Sahel et de ses populations les plus vulnérables, notamment les femmes, ce qui inclut bien sûr la lutte contre les changements climatiques. L'Alliance pour le Sahel, que la France et l'Allemagne ont lancée il y a presque un an, le 13 juillet 2017, en partenariat avec les principaux bailleurs de fonds et les pays de la région, entend favoriser une aide plus rapide, plus coordonnée et mieux ciblée en faveur de tous les groupes défavorisés, et notamment les femmes. Cette alliance s'inscrit bien sûr dans le cadre plus général fixé par la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel afin de coordonner les efforts en faveur du développement du Sahel. Je profite de la présence de la Vice-Secrétaire générale pour souligner combien nous soutenons et apprécions son travail afin de promouvoir la mise en œuvre de la Stratégie. C'est ce cadre commun qui doit orienter notre engagement à tous pour une action coordonnée et efficace qui permette de produire des résultats au plus près des populations sahéniennes, et notamment des femmes.

Notre troisième message porte plus spécifiquement sur la participation des femmes aux processus de paix dans la région. Si des progrès ont été réalisés à ce sujet, la participation des femmes aux processus de paix reste néanmoins encore insuffisante. Il faut avoir la lucidité de le constater et le courage de corriger cette situation. Au Mali, par exemple, nous considérons que la résolution durable de la crise dépend d'une implication de l'ensemble de la société malienne, notamment des femmes, qui doivent être impliquées au sein du Gouvernement, mais aussi au Parlement et au niveau local. C'est pourquoi la France et l'Allemagne soulignent l'importance de la participation des organisations de femmes maliennes dans la mise en œuvre de l'accord de paix. Cette demande est également celle du Conseil de sécurité dans sa résolution 2423 (2018) adoptée à la fin du mois de juin.

Pour conclure, je souhaiterais rappeler que la France et l'Allemagne appellent à promouvoir, d'une

manière systématique et avec une vision de long terme, la capacité des femmes, surtout en Afrique, à s'impliquer dans les processus de paix et, plus largement, les processus politiques. Je voudrais être clair : cet objectif n'est pas un élément parmi d'autres ou un argument de communication; il s'agit bien d'une priorité fondamentale de notre action, profondément gravée dans notre disque dur, au nom de la parité et de l'efficacité. C'est pour cette raison que nos deux pays soutiennent l'initiative prise par l'Union africaine d'établir un réseau des femmes leaders africaines et que nous encourageons tous les États Membres à s'associer à cette initiative, par exemple en devenant membre du groupe des amis de ce réseau des femmes leaders africaines, coprésidé par le Ghana et l'Allemagne. Dans le même esprit, nous saluons l'engagement de l'Organisation internationale de la Francophonie et ses efforts pour soutenir les initiatives des femmes francophones.

M. Djédjé (Côte d'Ivoire) : Madame la Ministre, je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui pour présider cette séance du Conseil avec tant de brio. Ma délégation félicite M^{me} Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale, et M^{me} Binta Diop, Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, pour la qualité de leurs exposés, qui nous édifient sur la problématique femmes, paix et sécurité en Afrique, et particulièrement dans la région du bassin du lac Tchad et au Sahel.

Je salue la mission tripartite ONU-Union africaine-Suède, conduite par la Vice-Secrétaire générale au Soudan, au Tchad et au Niger avec pour objectif l'évaluation du rôle des femmes dans la prise de décisions politiques et les processus de paix en vue de promouvoir leur pleine participation aux efforts de développement. Cette visite conjointe, qui s'inscrit dans la dynamique de celle organisée il y a un an au Nigéria et en République démocratique du Congo, illustre le bien-fondé du partenariat stratégique entre l'ONU et l'Union africaine dans le domaine de la paix et de la sécurité. La Côte d'Ivoire reste convaincue de la nécessité d'œuvrer collectivement au renforcement de ce partenariat et se félicite de cette mission conjointe, dont les enseignements permettront au Conseil de sécurité et à l'ONU de renforcer les stratégies et les mécanismes susceptibles de tirer le meilleur profit de la participation des femmes aux processus de paix, de sécurité et de développement durable.

Depuis l'adoption de la résolution 1325 (2000), des progrès significatifs ont été accomplis en matière de

renforcement du rôle des femmes dans la prévention et le règlement des conflits. Toutefois, force est de constater que de nombreux obstacles continuent d'entraver la pleine participation des femmes aux processus de paix et de sortie de crise, particulièrement en Afrique. En effet, les nouveaux défis sécuritaires tels que la montée du terrorisme, l'extrémisme violent, la radicalisation et les changements climatiques ont un impact négatif sur la capacité des femmes à jouer pleinement leur rôle dans le domaine de la paix et de la sécurité. Les crises complexes et multidimensionnelles auxquelles sont confrontées les régions du Sahel et du bassin du lac Tchad donnent lieu au recours systématique à la violence sexuelle comme tactique de guerre, notamment par le groupe Boko Haram, et à des activités criminelles et terroristes dans ces régions. Il est fortement regrettable que les groupes terroristes se servent également des femmes comme kamikazes et boucliers humains.

Face à cette situation préoccupante, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2349 (2017), qui intègre la triple dimension sécuritaire, humanitaire et de développement à long terme, s'attaquant ainsi aux causes profondes de la crise que sont notamment la pauvreté, le sous-développement, les inégalités, ou encore la détérioration de l'environnement. Le Conseil entend également contribuer à la lutte contre la raréfaction des ressources naturelles, le manque d'emploi et de revenus, de même que les questions de mal gouvernance. Ma délégation se félicite également du lancement par les Nations Unies, depuis le 30 juin 2018, d'un plan d'appui intitulé « Sahel, terre d'opportunités » en vue de promouvoir une paix durable et une croissance inclusive dans la région du Sahel, ainsi que pour autonomiser les femmes et les jeunes.

La stabilisation des pays de ces régions requiert certes l'appui humain, technique et financier de la communauté internationale, mais exige également la totale implication des populations concernées, notamment celle des femmes, qui ne doivent plus être considérées comme des victimes mais des acteurs à part entière des processus d'instauration de la paix ou de redressement post-conflit. Dans cette perspective, il convient de rappeler la pertinence de la résolution 1325 (2000) qui, tout en posant la nécessité des mesures spéciales à prendre pour protéger les femmes contre les violences sexuelles et sexistes, affirme l'importance de leur participation à toutes les étapes du processus de rétablissement de la paix.

À l'instar du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Agenda 2063 considère l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes comme des objectifs prioritaires. Dès lors, les buts de la mission conjointe s'en trouvent renforcés et appellent, entre autres, à favoriser une approche plus inclusive du rôle des femmes dans les processus de paix. Comme le précise la note de cadrage, cette mission conjointe offre la possibilité d'évaluer les progrès et les opportunités résultant de la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel qui repose à la fois sur l'autonomisation des femmes et des jeunes, sur la coopération transfrontalière, la prévention des conflits et le maintien de la paix, sur la croissance économique inclusive et sur la promotion de l'énergie renouvelable. Mon pays saisit cette occasion pour saluer le leadership et les efforts de la Vice-Secrétaire générale et appuie son action visant à mener à bien cette délicate mission dans un contexte d'instabilité et d'insécurité au Sahel.

Sur le plan sous-régional, le triptyque femmes, paix et sécurité bénéficie d'une attention particulière du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), qui travaille en étroite collaboration avec la CEDEAO, notamment sur la promotion de la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) et des résolutions subséquentes. À ce titre, nous saluons la tenue, les 10 et 11 avril 2018, à Dakar, de la Conférence de haut niveau sur le thème « Femmes, violence et terrorisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel : Bâtir une réponse régionale et internationale », organisée par l'UNOWAS, en partenariat avec la CEDEAO, le Groupe de cinq pays du Sahel, l'Union du Fleuve Mano et les organismes du système des Nations Unies en charge de la question. Cette conférence a offert l'opportunité aux participants de rappeler la nécessité de renforcer la résilience des communautés, spécifiquement des femmes, contre la propagation des idéologies et les réseaux qui font la promotion de l'extrémisme violent et du terrorisme.

La coordination des efforts entre l'ONU et l'Union africaine, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, ainsi que le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale est déterminante afin de faire face aux défis dans la région du bassin du lac Tchad et du Sahel. Dans cette perspective, il importe que les pays de la région et la communauté internationale veillent à la protection des femmes qui demeurent le plus souvent les premières victimes des conflits. Dans cet élan, ils doivent garantir leur participation dans tous les efforts de consolidation de la paix, étant entendu, qu'il

est unanimement admis aujourd'hui, que la participation des femmes aux processus de paix permet d'en garantir la pérennité et l'inclusivité.

À cet égard, mon pays voudrait saisir cette occasion pour saluer la création, en juin 2017, du Réseau des femmes d'influence en Afrique. L'appel à l'action de cette structure vise à accroître la contribution des femmes à la stabilisation sur le continent, dans l'optique de la réalisation de l'Agenda 2063 pour l'Afrique et des objectifs de développement durable à l'horizon 2030. À cet effet, il convient de rappeler que la Côte d'Ivoire, qui a toujours porté le rôle et l'avenir de la femme au rang de ses priorités, a été le second pays en Afrique à lancer, le 26 janvier 2018, par le truchement de son ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité, le Réseau national des femmes d'influence en Afrique.

Le rôle des femmes dans les processus de paix mérite d'être encouragé et soutenu, notamment lorsqu'elles sont originaires des pays touchés par les crises ou en voie de stabilisation. En appui aux États, la communauté internationale doit continuer de promouvoir une meilleure implication des femmes dans la prévention des crises. Elle doit par ailleurs soutenir le leadership des femmes, dans le cadre de la corrélation entre la paix, la sécurité et le développement.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, nous voudrions saluer votre participation, Madame la Présidente, à cette importante séance d'aujourd'hui. Nous nous félicitons également de la présence de la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Amina Mohammed, et de l'Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, M^{me} Bineta Diop, que nous remercions de leurs exposés très utiles.

Nous avons entendu aujourd'hui les comptes rendus de la visite conjointe que l'ONU et l'Union africaine ont effectuée au Sahel, en particulier dans le sud de la région – et notamment au Tchad et au Niger –, à laquelle vous avez également pris part, Madame la Présidente. Nous nous félicitons de cette initiative.

De toute évidence, la région du Sahel est confrontée à toute une série de défis qui constituent une menace pour la paix et la sécurité, y compris les problèmes environnementaux qui entraînent des tensions et l'insécurité alimentaire, en plus des problèmes économiques, tels que le chômage, et d'autres défis liés au terrorisme. Tous ont un impact négatif sur les populations de cette région, mais ce sont les femmes et les filles qui sont les plus vulnérables.

Nous saluons les initiatives prises par l'ONU pour promouvoir le rôle des femmes dans l'instauration de la paix et de la sécurité au Sahel, qui est une des priorités du Secrétaire général dans le cadre de ses efforts pour parvenir à la parité entre les sexes à l'échelle de tout le système des Nations Unies. Nous nous félicitons par exemple du fait que les femmes représentent 22% du contingent de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. La participation des femmes doit être encouragée tout au long du cycle des missions de maintien de la paix et à tous les niveaux, que ce soit au niveau administratif, en tant que membres des forces de maintien de la paix ou aux postes de direction.

L'État du Koweït condamne avec la plus grande fermeté les attentats terroristes commis au Sahel, qui ont pour objectif de mettre en péril la stabilité et la sécurité des populations qui y vivent. Nous condamnons en particulier les activités terroristes de Boko Haram et du groupe terroriste Daech, y compris ses différentes cellules qui perdurent même après les revers essuyés par l'entité principale. Nous appuyons les gouvernements dans leurs efforts pour surmonter les difficultés économiques, comme indiqué dans la résolution 2349 (2017). Du fait même de leur vulnérabilité, les femmes et les filles sont les plus visées par les activités terroristes. Les femmes africaines et leurs enfants sont souvent endoctrinés et recrutés par les groupes terroristes et extrémistes. C'est pourquoi nous devons promouvoir davantage le rôle des femmes dans la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme à tous les échelons de la société ainsi qu'aux niveaux régional et international.

Nous rappelons à cet égard la résolution 2242 (2015), qui préconise d'intégrer la question des femmes et la paix et la sécurité dans la lutte contre le terrorisme et le trafic des armes légères. Nous réaffirmons notre appui à la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel s'agissant d'aider les pays de cette région pour qu'ils puissent répondre à leurs besoins nationaux et relever les défis communs auxquels ils sont confrontés. Par ailleurs, nous saluons le rôle que joue le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel pour aider les pays à élaborer des plans nationaux sur la question des femmes et la paix et la sécurité.

Nous rappelons que la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel compte l'autonomisation des femmes parmi ses six priorités et vise à promouvoir le rôle des femmes dans l'instauration de la paix dans la région du Sahel. Cet objectif peut être atteint en veillant

à la participation effective des femmes aux élections et autres processus politiques, ainsi qu'en les associant aux opérations de maintien de la paix. Les stratégies de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent doivent être élaborées et mises en œuvre conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier les résolutions 1325 (2000), 1889 (2009) et 2242 (2015), ainsi que dans le respect des mécanismes et plans d'action internationaux, régionaux et nationaux.

Nous saluons les efforts déployés pour résoudre les problèmes de paix et de sécurité sur le continent. Des solutions africaines doivent être apportées aux problèmes de l'Afrique, l'appropriation nationale étant de mise. Nous soulignons que les pays du continent africain doivent être délivrés des conflits. L'Union africaine et ses organes compétents, tels que le Conseil de paix et de sécurité, sont des modèles pour les autres organisations régionales chargées du maintien de la paix et de la sécurité dans les États du continent. Ils œuvrent au développement et à la prospérité de la société dans les États membres qui la composent. Nous notons le rôle important joué par l'Union africaine dans la conduite de certaines opérations de maintien de la paix, qui sont devenues très importantes pour répondre aux crises et aux conflits en Afrique. Nous estimons que nous avons là une occasion de renforcer plus encore le rôle des femmes africaines ainsi que leur contribution à la réalisation d'une paix durable, conformément au plan d'action régional pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000).

Il convient ici de mentionner la résolution 2320 (2016), qui souligne que le partenariat entre l'ONU et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine doit être fondé sur des consultations bilatérales et des stratégies communes, tenant compte de leurs avantages comparatifs et reposant sur le partage des responsabilités et la concertation. Il s'agit de prendre des décisions communes et de réaliser des analyses conjointes, tout en garantissant la transparence et la reddition des comptes, afin de relever les défis communs en matière de sécurité en Afrique.

Nous réaffirmons l'importance du suivi et de la mise en œuvre des résolutions et déclarations du Conseil de sécurité, en particulier celles concernant l'Afrique, la coopération avec l'Union africaine et les moyens de garantir une participation effective des femmes.

Il ne fait aucun doute que nous disposons d'un cadre normatif solide pour associer les femmes à l'instauration de la paix et de la sécurité dans le monde

et, en particulier, en Afrique et dans le Sahel. Nous appelons à intensifier les efforts pour appliquer les résolutions de l'ONU et de l'Union africaine et mettre en œuvre les mécanismes pertinents visant à associer les femmes, les jeunes et toutes les composantes de la société à la paix et à la sécurité.

Pour conclure, l'État du Koweït tient à réitérer son appui à la coopération entre l'ONU et l'Union africaine en vue d'instaurer la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent africain, ce qui favorisera la paix et la sécurité dans le monde.

M. Radomski (Pologne) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué et présidé la séance d'aujourd'hui. Nous sommes très honorés de votre présence parmi nous.

Je voudrais également me joindre à tous les autres membres du Conseil pour remercier de leurs exposés détaillés la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Amina Mohammed, et l'Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, M^{me} Bineta Diop.

La Pologne est préoccupée par l'ampleur des souffrances infligées aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons par les défis interdépendants qui se posent dans la région du Sahel. La montée des tensions entre les agriculteurs et les éleveurs, l'insécurité alimentaire, le chômage mais aussi, bien sûr, le terrorisme sont parmi les facteurs à l'origine des troubles et des insurrections dans la région. Ces importantes questions ont des conséquences dramatiques, qui touchent avec une intensité particulière les femmes et les filles et compliquent la situation régionale en matière de sécurité. Non seulement les femmes et les filles sont victimes d'attentats terroristes, elles sont également radicalisées par les terroristes. Comme nous l'avons entendu, près des deux tiers des attentats-suicide commis par Boko Haram en 2017 sont le fait de femmes et de filles. Leur désespoir montre combien il est vital de poursuivre les efforts visant à assurer la paix et la sécurité pour les femmes dans la région du Sahel. Comme tous les autres membres du Conseil, nous sommes également horrifiés par l'ampleur de la violence sexuelle dans la région.

Alors que nous nous penchons sur les principaux défis à relever pour assurer la sécurité des femmes et sur leurs perspectives de participation aux processus de développement durable, je voudrais insister sur la nécessité de mettre en œuvre la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel ainsi que sa récente mouture

afin de s'assurer qu'elle est adaptée aux pays de la région et de mobiliser davantage de ressources pour la région.

La résolution 2349 (2017), de mars 2017, adoptée à la suite de la visite du Conseil dans le bassin du lac Tchad, est un pas important en faveur de la paix et de la sécurité des femmes dans la région. En outre, l'appel à l'action adopté lors de la conférence de haut niveau sur les femmes, la violence et le terrorisme en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel, qui s'est tenue en avril à Dakar, constitue un pas dans la bonne direction. Nous devons faire fond là-dessus.

Nous sommes également convaincus que le Conseil de sécurité et l'ONU dans son ensemble doivent promouvoir le rôle positif des femmes, qui peuvent être des agents de changement dans les phases de transition afin de passer de la stabilisation à la consolidation de la paix et au développement à long terme. Gardant cela à l'esprit, au cours des 18 dernières années, le Conseil de sécurité, par le biais de ses nombreuses résolutions, a créé un cadre normatif solide, et des progrès satisfaisants ont été accomplis en termes de mise en œuvre. Ce qu'il faut maintenant, c'est une mise en œuvre plus stratégique et plus cohérente, suivie d'évaluations régulières. Des réunions comme celle-ci contribuent à identifier les lacunes entre le cadre et la situation sur le terrain.

Nous appuyons pleinement les initiatives visant à accroître la participation des femmes aux élections démocratiques, à la prise de décisions et aux processus de paix et de développement. Nous estimons qu'il est essentiel d'inclure des considérations sur l'égalité entre les sexes et sur la participation effective des femmes aux efforts relatifs aux systèmes d'alerte rapide, à la médiation et au règlement des conflits. Il est tout aussi important d'intégrer un libellé tenant compte de la problématique hommes-femmes et des droits fondamentaux des femmes dans les accords de paix. Il faut également assurer un rôle accru des femmes dans la consolidation de la paix après les conflits et dans la relance de l'économie.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que la coopération avec l'Union africaine et la société civile est essentielle pour accroître la participation des femmes aux processus de paix, de sécurité et de développement durable dans la région du Sahel et le bassin du lac Tchad.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Tchad.

M. Moustapha (Tchad) : S. E. l'Ambassadeur Chérif Mahamat Zène, Ministre des affaires

étrangères du Tchad, qui aurait bien voulu prendre part personnellement à cette importante réunion, n'a pu faire le déplacement de New York pour des raisons de calendrier, et m'a chargé, au nom du Tchad, d'adresser au Conseil, la déclaration ci-après.

« Je souhaiterais, avant tout propos, féliciter la Suède pour son accession à la présidence du Conseil pour le mois de juillet et la remercier pour l'organisation de cette importante séance sur un thème tout aussi important, et noter avec émotion le témoignage poignant de M^{me} Wallström sur la situation des femmes dans la région du lac Tchad.

Je remercie également la Vice-Secrétaire générale pour son exposé ainsi que pour le tableau saisissant fait des défis actuels du Tchad. Je voudrais également adresser à M^{me} Bineta Diop, Envoyée spéciale de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, tous nos remerciements et saluer son engagement à aider le Tchad à mettre en œuvre son plan d'action résultant de la résolution 1325 (2000).

Le Tchad a été une des étapes de la mission conjointe Nations Unies-Union africaine-Suède, comprenant la présidence suédoise du Conseil, conduite par M^{me} Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies. Je voudrais remercier M^{me} Amina Mohammed et, à travers elle, l'ensemble de sa délégation et les Nations Unies, d'avoir visité mon pays, avec un déplacement à Bol, chef-lieu de la région du lac Tchad, affectée par les attaques barbares de Boko Haram. Cette visite de terrain dans cette région où se concentrent des réfugiés et des déplacés internes composés en majorité de femmes et d'enfants, a permis à la délégation conjointe de toucher du doigt les conséquences dramatiques de l'effet conjugué des attaques terroristes et du changement climatique sur les populations vulnérables victimes de ces deux fléaux.

En effet, la situation de cette région résume la précarité des conditions de vie des populations, surtout des femmes, exposées aux effets néfastes du changement climatique, au sous-développement et aux conséquences des conflits qui touchent le voisinage. Ces conflits et crises autour du Tchad ont également entraîné l'afflux des réfugiés et le déplacement interne de populations, dont en majorité des femmes et des

enfants, estimés à plus de 700 000 personnes sur l'ensemble du territoire tchadien. Ces réfugiés et déplacés partagent avec les populations hôtes les maigres ressources dont elles dépendent pour leur survie quotidienne, et exercent en même temps une pression sur le tissu économique et environnemental des régions d'accueil.

Dans cet environnement fort complexe et fragile, des femmes courageuses, avec un esprit de résilience et une forte détermination, bravent chaque jour tous les obstacles pour assurer la survie de leur famille. Conscient du rôle et de la place de la femme dans le processus de développement et dans la gestion des crises, le Gouvernement tchadien a entrepris d'importantes réformes concernant la situation de la femme pour éliminer, d'ici à 2030, toutes les inégalités, les discriminations et les violences basées sur le genre. Cet élan dynamique de réformes du Gouvernement s'inscrit dans la droite ligne des objectifs visés par la résolution 1325 (2000) et fournit les éléments fiables pour l'élaboration en cours du plan d'action relatif à sa pleine application. La contribution d'ONU-Femmes est vivement attendue dans ce domaine précis.

Dans la même optique, outre des mesures spécifiques au profit des femmes telles que l'octroi de microcrédits afin de promouvoir des activités génératrices de revenus, contribuant ainsi à améliorer leur niveau de vie, le Gouvernement met un accent particulier sur l'éducation des filles et l'alphabétisation des adultes, sans lesquelles la compréhension et la portée de ces réformes restent limitées.

En outre, par une loi en date du 22 mai 2018, le Gouvernement tchadien a instauré la parité progressive entre les hommes et les femmes dans les fonctions nominatives et électives, avec l'application immédiate d'un quota de 30 % réservé aux femmes. De même, par une loi adoptée en 2015, le mariage des filles avant l'âge de 18 ans a été interdit, et une peine d'emprisonnement allant de cinq à 10 ans a été établie dans le code pénal pour toute personne qui contraint, par quelque moyen que ce soit, une mineure au mariage. Sur ce sujet, les leaders religieux et les organisations de la société civile ont été mis à contribution et sensibilisés pour participer à la lutte contre le mariage précoce.

La problématique du genre constitue une composante essentielle et une priorité du Gouvernement dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement. Les efforts conjugués des autorités nationales et des organismes des Nations Unies consentis à cet effet sont importants, mais le chemin reste encore long et plein d'obstacles. Les difficultés économiques auxquelles fait face le Tchad limitent les capacités d'action du Gouvernement déjà fortement réduites par nos engagements militaires dans la lutte contre le terrorisme dans le bassin du lac Tchad et dans le Sahel. Face à la menace terroriste grandissante, le Tchad se trouve malheureusement obligé de consacrer ses maigres ressources à sa sécurité et à celle de la sous-région, au détriment de son développement économique et social, car il n'y a pas de paix ni de stabilité, encore moins de développement, sans la sécurité.

C'est pourquoi nous lançons un appel à l'endroit de tous nos partenaires de développement, dont les Nations Unies, pour un changement d'approche dans le partenariat en vue de passer de l'assistance humanitaire classique à des efforts conjugués, axés sur le développement durable et la résilience. Nous saluons, à cet égard, la vision consistant à revoir la stratégie des Nations Unies pour le Sahel à travers le plan de soutien au Sahel, et soulignons la nécessité d'impliquer fortement les pays concernés dans le processus d'examen et la prise en compte de leurs priorités. Après des décennies d'assistance humanitaire et d'aide au développement, nous sommes au regret de constater que les résultats en termes d'impact sur les populations cibles sont très loin des attentes. Le Tchad, dans sa démarche vers le développement socio-économique, gage de paix, de stabilité et de sécurité, et tirant les leçons des expériences passées, entend dorénavant évaluer l'action des partenariats au développement par des résultats concrets, mesurables en termes d'amélioration des conditions de vie des populations.

Pour conclure, nous osons espérer que la visite de la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, à laquelle vous avez, Madame la Présidente, participé, ouvrira une nouvelle page dans notre partenariat afin d'appuyer le Tchad dans ses efforts visant à promouvoir son développement durable à travers le renforcement

du statut de la femme, conformément à son plan national de développement, qui a fait l'objet d'une table ronde organisée en septembre dernier à Paris. La réalisation des promesses faites par tous nos partenaires, que nous remercions ici, lors de la table ronde, est vitale pour le Tchad et pour l'autonomisation des femmes et des filles. »

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed, qui va répondre aux observations qui ont été faites.

La Vice-Secrétaire générale (*parle en anglais*) : Je remercie les orateurs de leurs réactions incroyablement encourageantes lors de l'occasion que nous avons eue de parler de notre visite, mais, ce qui est plus encore de l'occasion que nous avons eue de parler des grandes questions.

Le représentant du Tchad a parlé de l'importance de réajuster la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, sur laquelle on ne saurait trop insister. Tandis que nous attendons l'examen de la Stratégie par l'Union africaine, nous avons appris qu'il est nécessaire d'être plus coordonnés et plus cohérents et de véritablement travailler pour apporter une réponse concertée en matière d'investissements.

Nous remercions également le représentant de la France car, avec la France, l'Allemagne et l'Union européenne, l'Alliance pour le Sahel a également joué un rôle extrêmement important en la matière. Je pense que de nombreux chefs d'État dans la région soulignent la nécessité de coordonner les actions et d'être à la hauteur des engagements qui ont été pris il y a cinq ou six ans, qui doivent encore porter leurs fruits. Si nous l'avions fait, nous ne nous trouverions probablement pas dans la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Il est extrêmement urgent d'avoir une stratégie unifiée. Nous sommes reconnaissants que ce soit l'un des enseignements tirés par le Conseil de sécurité.

Je dois dire que ce que je trouve vraiment préoccupant, c'est que ce sentiment d'urgence doit entrer en jeu lorsque des pays ont des institutions fragiles et font face à tout ce qui va avec – les attentes du peuple et la tentative de maintenir une démocratie, ce qui ne concerne pas seulement les élections. Cela concerne les trois pouvoirs du Gouvernement, qui doivent être appuyés de façon égale, et cet écart se referme alors que les pays s'acheminent peu à peu vers des États déliquescents. C'est une véritable inquiétude. Nous

l'avons vu sur le terrain. Nous avons vu les inquiétudes des chefs d'État dans ces pays.

Elle s'est reflétée dans de nombreux exemples. Comme l'a dit la Ministre des affaires étrangères de la Suède, nous ne devrions pas nous rendre dans des cliniques qui traitent les fistules et les voir remplies de jeunes filles. Nous devrions nous rendre dans des salles de classe et les voir remplies de jeunes filles. Mais c'est ce qui est arrivé à Niamey, avec trois centres. Nous n'avons vu qu'un seul, et il y avait d'énormes besoins à satisfaire. Nous voulions vraiment dire que ce qu'il faut, c'est s'occuper de la prévention, et par prévention il faut entendre mettre les filles à l'école et investir dans le développement. Le plan en huit points pour la République du Niger prévoit, je crois, un budget pour l'éducation, mais il se trouve juste qu'il n'y pas de marge fiscale parce que l'argent a été utilisé pour prendre soin des migrants de retour à travers la frontière libyenne et pour régler les problèmes de sécurité liés à la lutte contre Boko Haram.

L'autre problème, je crois, est que Boko Haram est désormais beaucoup mieux organisé. D'une manière qui lui est propre, il est en train de se substituer aux gouvernements, en offrant aux populations ce que leurs gouvernements ne leur offrent pas. Il faut arrêter cette tendance de toute urgence. Nous n'avons pas seulement vu des kamikazes qui, à l'évidence, étaient dans certains cas sous hypnose ou forcés de commettre des attentats suicides; nous avons aussi vu de nombreuses filles qui maintenant les suivent de plein gré et des communautés qui sympathisent désormais avec nombre de ces groupes terroristes. Ceci est, je crois, beaucoup plus dangereux et nous devons inverser cette tendance.

Nous avons aussi vu le problème posé par les différends entre agriculteurs et éleveurs partout dans la région. Je voudrais souligner encore une fois que la croissance démographique et d'autres dynamiques, telles que l'urbanisation, ainsi que la pression que ces dernières exercent sur la sécurité alimentaire, sont un facteur dont nous ne nous sommes pas vraiment occupés. Nous sommes allés droit aux symptômes et les avons examinés d'un point de vue politique, ethnique et religieux. Mais le mal est plus profond; ce que nous devons faire, à mon sens, c'est articuler une réponse mieux concertée et revoir, par exemple, la façon dont nous concevons la place des villes dans les objectifs de développement durable. Nous devons tenir compte du contexte, au vu des répercussions sur l'insécurité.

Je voudrais dire que nous avons réellement eu une occasion magnifique d'appuyer une initiative transfrontalière prise par la Commission du bassin du lac Tchad d'esquisser son plan, qui répond vraiment à nombre de questions que nous nous posons et qui tient compte du contexte des changements climatiques et des conflits. Mais ce plan a besoin d'être appuyé en urgence. Il s'agit de cadres et de véhicules, d'un équilibre délicat que nous pouvons mettre en place concernant les domaines dont nous nous préoccupons vraiment ou les risques que nous pensons pouvoir atténuer grâce à un partenariat mieux agencé dans le cadre du système multilatéral. Mais il faut le faire maintenant.

Je pense qu'une réforme du système de développement aidera réellement à établir une bonne coordination. Nous avons vu s'établir une excellente coordination s'agissant du lien entre action humanitaire et action en faveur du développement au Tchad et au Soudan du Sud où, bien entendu, les tensions qui règnent nous ont probablement amenés à oeuvrer de concert. Et nous l'avons vu aussi au Niger pour ce qui est de la mise en oeuvre des programmes ruraux intégrés.

Je voudrais aussi aborder la question du cadre Union africaine-Organisation des Nations Unies pour la paix, la sécurité et le développement. Le Secrétaire général était là-bas hier. Ils ont lancé le Plan d'action pour le développement, qui inclut la Stratégie pour le Sahel. Nous pensons que cela marque un pas important en avant. Nous plaidons pour un appui à la Stratégie et au Réseau des femmes d'influence en Afrique, qui est un groupe solide. Ils pourront créer et lancer le fonds pour les femmes, qui impose d'agir sous un angle différent. Cette fois, ils cherchent à renforcer les capacités des femmes gestionnaires de fonds, ce qui signifie qu'ils visent à mobiliser les ressources disponibles dans le secteur privé. Il ne s'agit pas que de subventions, il s'agit de la manière de mobiliser davantage de fonds à cette fin. Nous pouvons dire donc que le travail se poursuit.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M^{me} Diop pour répondre aux observations faites.

M^{me} Diop (*parle en anglais*) : Je remercie les membres du Conseil de sécurité de cette occasion qui nous est donnée de leur présenter un exposé. Je vous remercie tout particulièrement, Madame la Présidente, et vous aussi Madame la Vice-Secrétaire générale qui

avez eu la générosité de rester aussi longtemps dans la région pour écouter les femmes africaines. Nous nous réjouissons de vous voir de retour faire rapport au Conseil de sécurité. Je suis donc très heureuse de voir que tous les membres du Conseil de sécurité appuient le programme et notre mission, et nous espérons que nous pourrions mettre en oeuvre tout ce qui est décidé ici.

Je voudrais encore une fois réitérer les préoccupations des femmes sud-soudanaises. Le Soudan du Sud doit retrouver la situation qui était la sienne auparavant, lorsque la paix et la sécurité régnaient. Les femmes demandent que nous leur rendions leur dignité. Elles veulent un retour au processus de paix. Elles veulent faire partie du mécanisme de gouvernance qui doit être mis en place. Elles veulent participer aux futures élections et au processus de lutte contre l'impunité. Nous les avons entendues.

Mon bureau a aidé de nombreux pays en Afrique. Nous avons jusqu'ici 22 plans d'action nationaux. J'en veux davantage, avec l'appui de tous, pour garantir que d'ici à 2020, près de la moitié des pays africains disposent d'un plan d'action national. Mais un plan d'action national ne suffit pas. C'est pourquoi mon bureau a aussi mis au point un cadre axé sur les résultats à l'échelle du continent pour mesurer les progrès accomplis dans la mise en oeuvre. Outre les résolutions et les cadres, ce qu'il nous faut pour mesurer les progrès sont des indicateurs et des objectifs. Le Président de l'Union africaine, par l'intermédiaire de mon bureau, présentera un rapport annuel qui pourra être communiqué au Conseil de sécurité. J'espère donc que tout ceci nous permettra de mesurer les progrès faits dans la mise en oeuvre du programme pour les femmes, la paix et la sécurité, et du programme de développement du continent africain.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

Je voudrais dire une chose de plus que nous avons omise de dire au Conseil de sécurité. La coopération entre l'Union européenne, l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies dans le cadre d'un projet comme le projet « Spotlight », mis en oeuvre au Niger pour prévenir la violence sexuelle dont sont victimes les filles et les femmes, est, je crois, un bon exemple de la façon dont nous devons continuer d'aller de l'avant.

La séance est levée à 12 h 35.